

Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **49 (1985)**

Heft 193-194

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPTES RENDUS

REVUES ET RECUEILS D'ÉTUDES

LINGUA E STORIA IN PUGLIA, fasc. 13-22, 1981-1983, pubblicato dal « Centro Residenziale di Studi Pugliesi in Siponto », ogni fascicolo di circa 140-148 pp.

Come ho già avuto occasione di segnalare in questa stessa sede (t. 47, 1983, 175-176), questa rivista s'impegna in continuazione nella descrizione dialettologica, folklorica e storica della Puglia. Malgrado un certo dislivello qualitativo quasi inevitabile, considerando la ricchezza talvolta eccessiva dei temi trattati, i contributi riescono sempre ad illustrare in maniera viva le varie attività culturali in questi settori. È da augurarsi che l'iniziativa di ridurre il numero dei contributi a partire dal fascicolo 18 venga portata avanti in modo che la rivista garantisca così una più densa analisi dei problemi messi a fuoco, il che vale soprattutto per gli articoli sulla fonetica dialettale di M. Melillo, P. Caratù, P. Piemontese. Invece di esaminare a fondo i singoli contributi, mi limito a raccomandare la lettura dei quaderni a chi abbia interesse ad avere solide informazioni sulle recenti ricerche, anche se ogni tanto di portata limitata. Essi rappresentano sempre un utile collegamento delle discipline accademiche regionali con i non-specialisti di studi pugliesi (con qualche riferimento all'area abruzzese, molisana e lucana).

Edgar RADTKE

Frédéric NEF, *L'analyse logique des langues naturelles*, Anthologie préparée sous la direction de Frédéric Nef, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1984, 240 p.

Il est un fait incontestable que les approches logiques des langues naturelles sont peu ou mal connues en France. Les raisons en sont fort diverses et il conviendrait de les cerner avec précision. Deux d'entre elles tiennent le haut du pavé.

On a reproché aux traitements logiques, à juste titre, de recourir à un formalisme tellement envahissant et tellement sophistiqué qu'il est presque impossible de le décrypter. L'illisibilité de certains « fragments » d'analyse logique des langues naturelles est patente. Mais beaucoup plus grave est le reproche de fond

contre la notion de vérité en sémantique. Est-ce un effet de l'existence d'une linguistique énonciative féconde et solide ou est-ce une conséquence de l'OPA lancée par les socio-linguistes sur la notion même de sens linguistique ? Toujours est-il que la sémantique vériconditionnelle a fait peu d'adeptes parmi les linguistes français. Le principal grief à l'encontre de ce type de sémantique est que le concept de vrai ne s'applique pas à toutes les phrases.

Le mérite de l'anthologie préparée par Frédéric Nef est de répondre à ces deux principaux reproches. Les six textes qu'il présente, exception faite peut-être de celui de R. Montague sur la quantification en anglais, sont en effet accessibles à tout lecteur linguiste. Point besoin d'être un spécialiste et un praticien de la théorie des modèles pour entrer de plain pied dans le domaine de la sémantique formelle tracé ici.

En second lieu, à travers l'introduction (due à F. Guenther et F. Nef) et les six articles, celui de M. J. Cresswell (*La compétence sémantique*) en particulier, la notion de vérité comme concept central de la sémantique se trouve justifiée avec des arguments dont la pertinence a échappé aux anti-vériconditionnalistes. Le lecteur découvrira, sans doute avec surprise, que beaucoup de critiques formulées contre le vrai ne sont en réalité que de fausses critiques qui résultent d'une interprétation erronée de la notion de sens vériconditionnel. Nous ne citerons qu'un exemple, celui des phrases performatives comme *Je te promets de te payer 5 dollars*, qui sont généralement utilisées pour montrer que le vrai/faux ne convient pas pour caractériser toutes les phrases. Or, comme le montre M. J. Cresswell (p. 53), cette critique n'est recevable que si on prend le mot *vrai* dans un sens performatif et si on confond la vérité d'une phrase avec une assertion de sa vérité. L'énoncé *Je te promets de te payer cinq dollars* n'est pas l'affirmation d'une vérité, puisqu'il s'agit d'une promesse, mais il n'en reste pas moins qu'il est redevable d'une analyse sémantique qui le déclarera vrai si et seulement si le locuteur promet effectivement de payer cinq dollars à l'auditeur.

Ces deux aspects de l'anthologie de F. Nef valent à eux seul déjà le détour, mais il y a plus. Ce recueil constitue une triple introduction : à la sémantique des mondes possibles avec les articles traduits de M. J. Cresswell (*La compétence sémantique*, pp. 37-60) et de R. Stalnaker (*L'assertion*, pp. 61-83), à la grammaire de Montague avec une présentation très détaillée de F. Guenther (*Remarques sur la grammaire de Montague*, pp. 85-133) et le célèbre article de R. Montague sur la quantification en anglais (*Le traitement rigoureux de la quantification en anglais*, pp. 136-160), enfin, à la pragmatique « logique » avec un article de R. H. Thomason (*Où intervient la pragmatique ?*, pp. 161-170) et l'analyse des implicatures conventionnelles par L. Karttunen et S. Peters (*L'implicature conventionnelle*, pp. 171-228). Le recueil s'ouvre par une consistante introduction de F. Guenther et F. Nef (*Introduction à l'analyse des langues naturelles*, pp. 14-36) qui facilite, malgré quelques passages trop rapides, l'entrée du lecteur dans les trois domaines présentés. Il se clôt par une précieuse bibliographie

divisée en huit rubriques (I Monographies et thèses, II Collections, III Articles généraux, IV Grammaire de Montague, V Référence, Quantification et pronominalisation, VI Logiques intentionnelles, VII Logique temporelle et VIII Pragmatique). Elle demanderait toutefois à être complétée par des références plus nombreuses aux travaux européens.

On pourrait critiquer le choix des articles retenus, mais ce serait chercher une mauvaise querelle à F. Nef. Les textes choisis, traduits pour la première fois en français, ont été écrits entre 1968 et 1978. Ils sont parfaitement représentatifs de la sémantique formelle « montaguiste » qui s'est développée durant cette époque et constituent donc une introduction fructueuse aux études actuelles de sémantique et de pragmatique intentionnelles.

On terminera en citant un défaut véniel de l'ouvrage : il nous semble qu'il a peut-être été trop hâtivement réalisé. En témoignent de nombreuses incorrections et surtout des traductions parfois cavalières. L'ensemble toutefois n'en souffre pas de trop. On ne peut donc que recommander de lire ou de relire les travaux réunis ici par F. Nef, et souhaiter, dans un monde possible... assez proche, la parution d'une suite qui porterait sur les années 1978-1984.

Georges KLEIBER

Verbe et phrase dans les langues romanes. Mélanges offerts à Louis MOURIN, éd. par Eugene Roegiest et Liliane Tasmowski (Romanica Gandensia, XX) Gent, 1983, 290 p.

Le volume offert en hommage à Louis Mourin, professeur de linguistique romane aux universités de Gand et de Bruxelles, connu comme éminent chercheur dans le domaine de la linguistique romane comparée, est remarquable par son homogénéité thématique et par son caractère panroman. En effet, la grande majorité des contributions, dont sept sont signées par des anciens élèves du professeur L. Mourin, abordent des problèmes liés à la morphologie ou à la syntaxe du verbe roman.

Eugene Roegiest (Gand) traite le thème choisi (*Degré de fusion dans la construction factitive des langues romanes*, pp. 271-289) en tenant compte de toutes les grandes langues néolatines. Dans ce bel article l'auteur examine dans quelle mesure l'union entre les verbes factitifs et l'infinitif qui leur succède se réalise dans les langues romanes analysées et dans quelle mesure la cohésion est uniforme et susceptible de gradation. L'union avec « faire » est obligatoire en français, en espagnol et en italien. Elle est facultative en portugais et inexistante en roumain. Dans les premières trois langues la décomposition est pourtant possible pour éviter soit l'ambiguïté, soit pour que la hiérarchie d'agentivité ne soit pas violée.

Une deuxième et intéressante contribution panromane (*Construction CV(X) en roman commun*, pp. 261-270) est celle de Robert de Dardel et Rinze A. Haadsma (Groningen) qui, en partant de textes romans anciens étudient la syntaxe positionnelle des constituants majeurs des propositions déclaratives à verbe fini : sujet (S), complément ou attribut (C) et verbe fini (V). Les auteurs postulent une variante positionnelle archaïque *CV(X), caractéristique du roman commun, notion qu'on sait chère à Robert de Dardel. Un argument qui plaide déjà pour ce postulat est la cohésion structurale qui unit les variantes +CV(X) (où + note un terme topique), 'CV(X) (où ' note un terme emphatique) et nCV(X) (où n note une négation).

C'est l'ibéro-roman qui est, dans ce volume, le mieux représenté des domaines de la Romania. Liliane Tasmowski-De Ryck (Anvers), fait une fine analyse de la façon dont les trois langues romanes de la Péninsule Ibérique expriment le pluriel des noms notoires (noms avec article indéfini ou sans articles), non repérés. Il s'agit de tirer au clair les différences entre l'emploi de *unos*, *algunos* et de \emptyset . Dans son article (*Déterminant, verbe et phrase* 81-93) l'auteur dégage ces différences en tenant compte de la nature sémantique et pragmatique du syntagme verbal du contexte.

L'unique article qui s'occupe du portugais, notamment du *système verbal du créole portugais du Sénégal*, pp. 15-27, est celui de Willy Bas (Louvain). L'analyse de cet idiome permet à l'auteur de rejeter la théorie selon laquelle l'aspect se serait substitué à la temporalité et aussi celle qui préconise que la transformation de la morphosyntaxe créole ne constituerait qu'une simplification. « En réalité il s'agit d'une véritable restructuration, commandée par l'économie et fortement conditionnée par le contexte » (p. 27). Il nous semble que ces conclusions sont fort importantes aussi pour les autres types de créole.

L'article de Josse De Kock (Louvain) est bien venu non seulement par le sujet traité (*De l'emploi du passé composé en espagnol ou de l'importance du contexte pour l'enseignement de la grammaire d'une langue étrangère*, pp. 29-43), mais aussi par l'accent mis sur le mariage entre linguistique théorique et linguistique appliquée, voire didactique. L'auteur plaide pour l'enseignement des formes d'une langue étrangère, ici le passé composé espagnol, dans le contexte, en attirant l'attention sur l'importance de la fréquence, de la dispersion et de la corrélation des phénomènes.

La contribution de B. Pottier (Paris) (*Les phrases espagnoles sans verbe conjugué*, pp. 69-72) est brève et dense à la fois. L'auteur nous donne, en formules, comme il l'aime, douze types de phrases sans verbe défini. Le corpus qui a servi comme base de l'article a été tiré de titres de journaux.

Deux articles du domaine espagnol sont dédiés à l'analyse de constructions verbales. Marc Dominicy (Bruxelles) s'occupe de « *Acabar de* » suivi de l'infinitif (pp. 45-55). En partant d'une analyse poussée de textes littéraires, M. Dominicy démontre qu'il faut faire une différence entre *acabar*₁ et *acabar*₂, et les considé-

rer comme deux lexèmes homonymes. La délimitation est possible par critères distributionnels et syntaxiques. L'étude est utile à la lexicologie théorique et à la pratique de la traduction. L'auteur du deuxième article Robert A. Verdonk (Gand-Anvers) (*La construcción enfática con « ser » y los relativos*, pp. 95-103) met à la disposition des hispanistes une description formelle et quantitative de la construction analysée.

Marius Sala (Bucarest) s'occupe d'un domaine plus spécial de l'espagnol : le verbe judéo-espagnol (*Sobre el verbo del judeoespañol*, pp. 73-90). Les études faites par l'auteur à partir du judéo-espagnol de la Péninsule Balcanique permettent d'arriver à quelques conclusions intéressantes. Nous ne retenons ici que le fait que la flexion verbale de cet idiome ne se différencie de celle de l'espagnol médiéval que par la distribution et la réorganisation des éléments du même système.

C'est seulement l'étude de Jens Lüdtke (Tübingen) qui est consacrée au catalan. Cette sérieuse contribution, qui tient compte du point de vue pragmatique, aurait dû avoir le titre : *Les exclamatives (à partir du catalan)* et non pas *Les exclamatives en catalan* (pp. 56-69), car les conclusions tirées par l'auteur sont valables pour la majorité des langues.

Le deuxième domaine roman avec un assez grand nombre de contributions est celui du gallo-roman, plus exactement celui du français. Karl-Hermann Körner (Göttingen/Braunschweig) s'efforce, dans son article bien documenté (*La conjugaison objective de type roman et la langue française*, pp. 121-134) de démontrer qu'une phrase comme *Mon ami, je le vois souvent* ne doit pas être interprétée en français comme dans les autres langues romanes, c'est-à-dire comme conjugaison objective.

Intéressant est aussi l'article de Dominique Willems (Gand) : « *Regarde voir* » *Les verbes de perception visuelle et la complémentation verbale*, pp. 147-158. L'auteur approfondit l'opposition entre *voir* et *regarder*, en particulier celle qui concerne l'emploi infinitif, relatif et complétif (*je vois Jean arriver / je vois Jean qui arrive / je vois que Jean arrive*). En guise de conclusion, D. Willems présente les points essentiels de la structuration du champ des verbes de perception qui s'organise autour de la paire *voir/regarder*, dont ce dernier est l'élément marqué. En lisant cet article très, même trop dense, les spécialistes en sémantique paradigmatique seront stimulés de lire *Syntaxe, lexicologie et sémantique. Les constructions verbales*, Gand, 1981, volume auquel l'auteur renvoie.

Dans *l'imparfait forain* (pp. 159-167) il s'agit de l'imparfait des marchands du type : *Qu'est-ce qu'elle voulait, la dame ?* La contribution est signée par Marc Wilmet (Bruxelles) qui arrive à la conclusion que cet imparfait est « l'avatar aspectuel de futurs du passé à échéance présente ». Quant à l'imparfait français en général « il déclare la contemporanéité (totale, partielle ou virtuelle) d'un énoncé passé à une actualité passée (p. 166) ».

L'étude de A. Henry (Bruxelles) (*Ancien fr. « femme que femme »*, pp. 107-120) nous oblige à nous rappeler les beaux vers de l'ancien français, matière de la philologie française médiévale, à laquelle a été liée l'activité initiale de Louis Mourin. La stylistique sémantique moderne permet à l'auteur de donner une nouvelle et plus convaincante interprétation à la tournure citée dans le titre, déjà tant discutée.

L'intonation des phrases interrogatives du type « Il est né en quelle année ? » (pp. 170-181), article de P. Wunderli (Düsseldorf) clôt la série des articles consacrés au français.

Une troisième et substantielle section du volume est celle dédiée au roumain. Iorgu Iordan (Bucarest), doyen de la linguistique romane actuelle, s'occupe, en grandes lignes, de l'évolution des conjugaisons en roumain : *Réorganisation de la flexion verbale roumaine* (pp. 243-246). Le passage des verbes de la conj. II latine à la conj. III est, pour ainsi dire normal, tandis que le passage des verbes de la conj. IV, conjugaison « forte » en général et « très forte » en roumain, à la conj. III, faible et plus irrégulière est moins explicable. L'auteur suppose que ce fait est dû à l'analogie avec l'identité : inf. et pers. 3 prés. des verbes de la conj. III. Par ex. : conj. III inf. *mérge* = pers. 3 *mérge* ; conj. IV inf. *simți* ≠ pers. 3 *simte* inf. *simte* = pers. 3 *simte*. Pourtant de tels passages de la conj. IV à la conj. III existent aussi ailleurs dans la Romania (par ex. dans les dialectes italiens du nord) sans que l'analogie soit la même.

Florica Dimitrescu (Bucarest) fait des *Considérations autour des verbes dans le roumain actuel* (pp. 231-241) à partir du *Dictionar de cuvinte recente* (Bucarest, 1982) dont elle est l'auteur. En voici les conclusions les plus importantes : le seul type verbal productif des deux dernières décennies est celui de la conj. I en *-ez* ; un grand nombre de verbes nouveaux sont formés à l'aide de préfixes et de préfixoïdes ; les emprunts les plus nombreux sont d'origine française.

La sémantique du supin, forme verbale propre au roumain, et ses rapports avec la voix est le problème dont se préoccupe Maria Manoliu-Manea (Davis, Californie) (« *că nu-s fată de găsit . . .* », pp. 247-254). L'auteur arrive à la conclusion que « dans tous les cas où le supin remplit la fonction d'un déterminant d'un nom, le sens de « participation à un événement », de « être pris dans l'action » semble être la caractéristique principale de cette forme. « Le supin rejette toute information modale ou temporelle et aspectuelle, mais en même temps, partage la vision active avec le subjonctif et l'infinitif », p. 252.

Fait curieux et même regrettable, le volume ne comprend aucun article sur l'italien. En échange le sarde, l'istro-roman, le romanche et le frioulan y sont représentés.

Massimo Pittau (Sassari) (*Lo sviluppo di due frasi verbali nella lingua sarda*, pp. 217-219) donne un exemple de transformation en suffixe d'un verbe,

fréquemment employé dans des imprécations, et un exemple de transformation d'une phrase entière en expression adverbiale, respectivement en interjection.

P. Tekavčić (Zagreb), spécialiste en istro-roman, étudie dans sa contribution *Le espressioni per il « vincolo » nell'istoromanzo attuale* (pp. 222-230) les verbes et les expressions qui expriment la nécessité dans les dialectes de Rovigno et de Dignano d'Istria. L'analyse faite prouve une fois de plus l'unité structurale des dialectes istro-romans.

Le rhétoroman, un autre domaine familier à Louis Mourin, est aussi présent dans ce volume d'hommage. Il s'agit de la comparaison de l'article *far* dans le *Dicziunari rumantsch grischun* et dans *Wörterbuch des Romanischen von Ober- und Nider-Valbelli*. L'auteur de l'article, Th. Ebnetter (Zürich) (« *Far* » en romanche, pp. 183-192) est aussi celui du second dictionnaire. Il veut démontrer que le DRG « idéalise consciemment » le romanche, tandis que le WRO présente l'usage quotidien de la langue.

Un autre article présente *La typologie du verbe frioulan* (pp. 193-204).

Il faut encore énumérer les quelques articles qui ne s'intègrent dans le volume que par les langues romanes dont ils traitent. J. Pohl (Bruxelles) nous entretient sur un problème de terminologie grammaticale française : *Le C.O.D.* (pp. 135-147) (le complément d'objet direct). Le père Ambros Widmer (Disentis) étudie, à partir de textes anciens des principaux dialectes romanches, le pronom démonstratif en rhétoroman occidental (pp. 205-216). Enfin, Alexandru Niculescu (Bucarest) signe un article sur le vocatif roumain (pp. 255-261).

Il ne nous reste plus qu'à féliciter les éditeurs de ce beau volume et, last but not least, le professeur Mourin, dont la riche bibliographie se trouve au commencement du livre.

Maria ILIESCU

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Kurt BALDINGER, *Vers une sémantique moderne*, Bibliothèque française et romane, série A, vol. 46, Klincksieck, Paris, 1984, XVIII et 259 pages.

Ce ne sera pas un compte rendu classique que je ferai de *Vers une sémantique moderne*. Les romanistes en connaissent déjà le contenu, soit intégralement par le texte espagnol (*Teoría Semántica : Hacia una Semántica Moderna*, première édition 1970, seconde édition 1977) ou la version anglaise (*Semantic Theory. Towards a Modern Semantics*, 1980, Basil Blackwell, Oxford), soit partiellement par les articles de K. Baldinger, soit encore indirectement par les nom-

breux comptes rendus, généralement élogieux, qui ont suivi la première édition espagnole, et dont l'un, celui de P. Gardette, a paru dans cette revue même (*Revue de linguistique romane* 37, 1973, 216). Plutôt que de répéter, en moins bien, ce que L. Söll, R. Wright, I. Vicenz, G. Lüdi, P. Gardette et d'autres ont dit de cette synthèse magistrale, il me semble plus intéressant de souligner ici le « pourquoi », en 1984, d'une telle publication en français.

L'évolution mouvementée et accélérée des recherches sémantiques durant ces deux dernières décennies, leurs développements théoriques divergents, « éclatés », et l'intrusion remarquée d'une pragmatique de plus en plus impérialiste peuvent, en effet, conduire à s'interroger sur le bien-fondé de la publication, aujourd'hui, d'un travail qui remonte à une quinzaine d'années. Disons-le d'emblée : une telle publication nous semble plus que jamais justifiée. Et cela principalement pour trois raisons : épistémologiques, théoriques et méthodologiques.

La première raison est d'ordre épistémologique. J'ai déjà eu l'occasion, à plusieurs reprises, soit dans des comptes rendus, soit dans des travaux personnels, d'exprimer mon désaccord sur la condamnation brutale et sans appel de la sémantique structurale. L'analyse sémique ou componentielle a été, à mon avis, injustement et trop hâtivement jetée aux oubliettes. Il est plus que temps aujourd'hui de rouvrir le procès : l'ouvrage de K.B. est un excellent témoin à décharge, qui fait réfléchir sur l'excès de la condamnation passée, tout en permettant de découvrir, grâce au recul dont nous disposons et à la connaissance des nouveaux modèles d'analyse sémantique, les défauts et les vertus de ce type de sémantique. Par une présentation claire et méthodique de la sémantique européenne des années soixante, il permet de cerner de façon plus juste et réfléchie l'apport réellement positif de la sémantique paradigmatique. Qu'on ne s'y méprenne point ! Il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais d'accorder à cette sémantique la place qui lui revient dans la recherche vers une maîtrise théorisée totale du sens linguistique.

La seconde raison, d'ordre théorique, concerne la sémantique structurale elle-même. L'image que l'on en a en France est souvent trop simpliste, limitée qu'elle est à celle des travaux des pionniers que furent B. Pottier et A. J. Greimas. La réalité est cependant beaucoup plus complexe : un des mérites principaux de l'ouvrage de K.B. est de nous présenter une théorie sémantique structurale beaucoup plus sophistiquée, beaucoup plus achevée qu'on ne le croit généralement, et, partant, beaucoup plus puissante. La préposition *vers* du titre s'interprète, comme le dit l'auteur dans la préface à la première édition, dans deux sens : il s'agit de décrire en même temps une évolution historique et un raffinement théorique et méthodologique de plus en plus fécond. L'ouvrage comprend de ce fait deux parties : un point de départ, le triangle d'Ullmann (Ogden et Richards) et un point d'arrivée, le fameux trapèze de Heger. Treize chapitres exploitent systématiquement, avec une rigueur exemplaire, toutes les « ressources » du triangle : relation signifiant et réalité (immotivation, motivation onomatopéique, motivation indirecte et étymologie populaire), le signifiant

(champ sémasiologique, homonymie et polysémie, etc.), réalité et objet mental, définition des objets mentaux, langage et découpage du monde, onomasiologie, macrostructures des signifiants et des concepts. La seconde partie constitue une initiation solide et claire au modèle sémiotique de Heger. On sait que le « trapèze » de Heger n'a pas eu en France la fortune qu'il a connue en Allemagne, où il a servi de point de départ dynamique à une réflexion sémiologique continue (cf. les perfectionnements apportés par Heger lui-même et les développements et amendements de H. Henne et H. Wiegand). Sept chapitres jalonnent cette seconde partie : elles constituent, comme le marque l'article indéfini du titre, la théorie sémantique de K.B. On y retrouvera des textes déjà publiés par-ci par-là et qui sont devenus difficiles d'accès. Ces écrits qui portent sur l'onomasiologie, la sémasiologie, la synonymie sont pour la plupart bien connus : ils ont servi de modèle théorique à un nombre impressionnant d'études « pratiques ». Rassemblés dans cette synthèse historico-théorique qu'est *Vers une sémantique moderne*, ils ne prennent que plus de force en offrant au lecteur l'image d'un système théorique complet, qui ne demande qu'à « tourner » sur le terrain. Deux applications sont intégrées : la fameuse analyse du concept 'se souvenir' et l'étude diachronique sémasiologique et onomasiologique du concept de *travailler*.

Voilà qui nous amène directement à la troisième raison : l'ouvrage de K.B. constitue une introduction méthodologique remarquable à une sémantique *descriptive* (dans le sens du titre de l'ouvrage de P. Lerat, *Sémantique descriptive*, Hachette, Paris, 1983). Même si la conception sémantique exposée nécessite des amendements et un aménagement théoriques absolument inévitables, elle a un mérite indéniable et précieux : celui d'être immédiatement utilisable pour une pratique sémantique aussi bien synchronique que diachronique, ce qui n'est pas le cas de toutes les théories. On peut lui reprocher, du fait de son âge, une sûreté théorique par moments sans doute trop rigide, — péché fréquent chez les sémanticiens structuralistes —, et, autre gourmandise structuraliste, une systématization parfois trop réductrice, mais, quoi qu'il en soit, on ne saurait mettre en doute sa vertu descriptive. Celle-ci reste intacte et se trouve renforcée par des qualités d'exposition remarquables. Clarté de l'expression, exemples nombreux et toujours bien choisis, schémas didactiques expressifs (cf. les « petits » triangles et trapèzes) contribuent à une lecture aisée et attrayante.

Trois raisons donc, mais il y en a bien d'autres, pour se réjouir de voir enfin publié en français cet ouvrage de sémantique fondamental(e) !

Georges KLEIBER

Raymond SAVARY, *Ordre langagier, champ spatial et emplois « figurés »*. *Prépositions, cas et verbes en allemand et en français*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Linguistische Arbeiten n° 143), 1984, 273 p.

L'ouvrage est la version légèrement remaniée et condensée de la partie théorique et critique de la thèse de doctorat d'Etat soutenue en 1983 à l'Université

de Paris IV : *Champs spatiaux et non spatiaux en allemand. Sens « propre » et sens « figuré »*. Le relateur AN. *Rapports avec le français*. La seconde partie, également remaniée, paraîtra aux Editions Peter Lang sous le titre : *Nouvelles méthodes pour l'étude des prépositions : l'allemand AN, emplois concrets et « figurés »*.

Le sous-titre « *Prépositions, cas et verbes en allemand et en français* » indique plus clairement sans doute que le titre lui-même quel est exactement le sujet de l'ouvrage. Le titre a cependant l'avantage de marquer immédiatement la position originale adoptée par R.S. pour décrire les prépositions et constructions dites *spatiales*. R.S. considère en effet que la répartition entre un secteur spatial et un secteur non spatial (temporel et notionnel) ne relève pas du langage, ou de ce qu'il préfère appeler *ordre langagier*, mais de notre expérience humaine ou *ordre praxique*. Cette hypothèse est lourde de conséquences, car elle conduit à un traitement des expressions spatiales qui va à l'encontre de la plupart des analyses classiques. Face aux expressions « spatiales », prépositions en tête, qui connaissent des emplois non spatiaux, les traitements traditionnels concluent à la multiplicité des sens et recourent le plus souvent, pour rendre compte des interprétations non spatiales, à un processus de dérivation qui mène du sens spatial considéré généralement comme sens premier aux sens non spatiaux. S'appuyant sur la différence ordre langagier/ordre praxique et montrant que l'opposition spatial/non spatial est moins facile à déterminer qu'il n'y paraît, ainsi qu'en témoigne l'interprétation d'un énoncé comme *Elle est suspendue au téléphone*, où le sens « figuré » n'a pas chassé complètement le sens littéral, R.S. refuse toute pertinence à cette coupure expérientielle au niveau langagier et opte donc résolument, à la Guillaume, pour une analyse linguistique unitaire de telles expressions. Si une préposition connaît des emplois spatiaux et des emplois non spatiaux, il ne s'agit pas de deux sens différents, d'un sens littéral ou propre pour les premiers, et d'un sens non littéral ou figuré pour les seconds. Au lieu d'opposer les deux types d'emplois, il faut, au contraire, les appréhender dans leur unité. Il faut essayer de mettre en relief les rapports entre le domaine spatial, ou *champ spatial*, et le domaine non spatial, ou *champ non spatial*.

L'entreprise, on le voit, est doublement séduisante. Séduisante, sur le plan syntaxique, parce qu'elle revient à proposer une réponse au problème de la détermination et délimitation des constructions syntaxiques en relation avec le sens exprimé (cf. l'imposante littérature sur les cas en allemand). Séduisante aussi sur le plan sémantique, puisqu'elle aborde les délicates questions de la polysémie, de la métaphore, du sens indirect, du sens figuré etc. Il reste à voir comment R.S. l'a conduite à son terme.

La démonstration se fait en huit chapitres. Après une mise au point terminologique (ch. 1) et une revue critique extrêmement précise et détaillée des principales prises de position antérieures sur les constructions prépositionnelles (ch. 2), R.S. s'attache, dans le chapitre 3, à prouver l'inadéquation de l'opposition *conjoint/disjoint* et offre, pour régler le problème des entités sous-jacentes

aux groupes fonctionnels, une version *soft* des cas profonds en postulant la notion d'*intervenant* définie comme l'entité qui intervient dans la situation évoquée par le verbe. Le chapitre 4 (*Le problème des emplois dits « figés » des prépositions : les « objets prépositionnels » (PO)*) et le chapitre 5 (*Rapports entre PO et LO, entre non spatial et spatial : la querelle du « localisme ». Problème des sens dits « figurés »*) tordent le cou à une autre opposition, celle que les linguistes allemands font entre les *Präpositionalobjekte* (PO) ou objets prépositionnels, où la préposition est figée, — certains affirment même qu'elle est vide —, comme dans *Sie achtet auf ihre Gesundheit* (elle prend soin de sa santé), et les *Lokalergänzungen* (LO) ou objets locaux, comme dans *Das Bild hängt an der Wand* (le tableau est suspendu au mur). La dénonciation de cette opposition fallacieuse amène R.S., dans le chapitre 5, théoriquement le plus important sans doute, à formuler clairement ses conceptions sur l'analyse syntaxique et sémantique en général. L'idée centrale est qu'un mot n'a pas plusieurs acceptions : il n'est qu'un « carrefour de potentialités qui ne prennent forme que dans un énoncé et/ou une situation » (p. 136). En conséquence, « ce n'est donc pas le mot qui passe d'un sens propre à un sens figuré, d'un sens concret à un sens abstrait ou l'inverse, c'est son environnement syntaxique et/ou sémantique qui change » (p. 136), comme le prouve la paire

Il s'appuie sur ses coudes

Il s'appuie sur des preuves.

Du coup, la description synchronique d'un terme consiste à « classer les types syntaxiques d'énoncés dans lesquels il peut s'employer (*modules*) et indiquer la spécification (catégorisation) sémantique des éléments qui accompagnent, dans les divers énoncés le terme à décrire » (p. 137).

L'interprétation d'une préposition est ainsi fonction de sa distribution (syntaxique et sémantique, cf. l'étiquette de *distributionalisme sémantique*). Qu'une même préposition employée avec un même verbe puisse avoir tantôt un sens spatial, tantôt un sens non spatial, n'a, dans ces conditions, plus rien de gênant. Bien au contraire, un tel fait, beaucoup plus fréquent qu'on ne croit, va servir à R.S. de clef pour résoudre le problème de l'opposition spatial/non spatial. R.S. voit, en effet, dans ces verbes mixtes des *charnières*, qui, au centre de micro-champs, relie le spatial au non spatial. Ainsi *buter sur* sert de charnière entre *frapper sur* (concret) et *achopper sur* (abstrait) : *il bute sur un tas de pierre / il bute sur une difficulté* (p. 151). *Ipsa facto*, on quitte avec ce type d'analyse le mondain pour atteindre véritablement cette fois-ci le « linguistique ». L'effet en est double. L'étude approfondie de ces micro-champs met à jour des « réseaux langagiers fondés, non exclusivement sur un découpage arbitraire à partir de catégories praxiques, mais également sur le fonctionnement même de la langue considérée » et révèle ainsi des « structures sémantiques propres à cette langue » (p. 151). Elle fournit, en second lieu, une description structurée des principaux emplois d'une préposition, description fondée sur les rapports que cette préposition entretient avec un environnement classé selon des principes langagiers.

Les chapitres 6 et 7 forment des suites plus ou moins naturelles aux hypothèses proposées dans le chapitre 5. Le chapitre 6 présente une articulation des champs spatiaux qui constitue une importante contribution à l'organisation du système casuel en allemand. Le chapitre 7 esquisse un tableau des différents champs du non spatial en rapport avec les champs spatiaux. Conclusions et perspectives se trouvent réunies dans le chapitre 8 terminal.

L'intérêt de l'ouvrage, comme il ressort de cette présentation rapide, est indéniable. Il intéresse au premier chef les germanistes qui y trouveront des arguments solides pour renouveler leur vision du SP en allemand. Il interpelle également les romanistes qui ne pourront que profiter de la confrontation interlinguistique qui y est menée. Il sera utile, enfin, à tous ceux que préoccupe le problème de la construction verbale dans sa dimension syntaxique et/ou sémantique.

Si on ne peut qu'admirer la dextérité et l'aisance avec lesquelles R.S. déambule dans la jungle théorique et terminologique des conceptions antérieures, il nous est, par contre, plus difficile de partager pleinement sa propre manière de voir les choses. Pour deux raisons principalement.

En premier lieu, notre compréhension s'est trouvée freinée par trois défauts. Une volonté sans doute trop forte de se démarquer par rapport à tous les devanciers a abouti à une terminologie trop personnelle dont certains côtés peuvent paraître gratuits. La méthode d'exposition choisie, ensuite, manque de nervosité, de rigueur dynamique progressive. La démonstration est ralentie, souvent obscurcie par de trop nombreux rappels de traitements concurrents. R.S., enfin, à des moments critiques, renvoie de façon assez cavalière soit à des travaux antérieurs (cf. un cours d'agrégation de 1973), soit à la seconde partie de la thèse en voie de publication.

La seconde raison porte sur le fond même. La pertinence de l'hypothèse proposée par R.S. se trouve singulièrement amoindrie par les trois faits suivants :

(i) On ne sait exactement ce que devient la notion de sens une fois expulsé le sens praxique. A la question *Quel est le sens d'une préposition ?*, ne correspond aucune réponse précise. C'est dire que le modèle substitutif de R.S. ne nous semble pas plus convaincant que ceux qu'il prétend remplacer.

(ii) Le concept de *charnière*, clef de voûte de la thèse principale, est étayé par un nombre d'exemples tellement limité que sa pertinence est intuitivement difficilement saisissable. Il en va de même pour la notion corollaire de micro-champ.

(iii) Il subsiste beaucoup de pans d'ombre dans le système élaboré, comme le signale l'épithète d'*artisanale* utilisée par R.S. lui-même pour qualifier sa méthode : on aurait aimé voir réellement fonctionner ce système.

Il est vrai que sur ce dernier point satisfaction nous est sans doute donnée dans la seconde partie de la thèse en cours de publication. A suivre donc !

Georges KLEIBER

Hans GOEBL, *Dialektometrische Studien*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1984, t. I, 254 p., t. II, 380 p., t. III, 290 p.

Ayant consacré, depuis une quinzaine d'années, une partie de notre activité à des recherches de géolinguistique quantitative, c'est avec intérêt que nous avons suivi la communication de M. H. Goebel au 14^e congrès international de linguistique romane, à Naples en 1974.

Par la suite, les publications de M. Goebel se succédèrent à un rythme rapide, et leur auteur les échangea à mainte reprise avec les nôtres.

Le présent ouvrage réalise une synthèse de ces travaux dispersés, et même les élargit, eu égard, du moins, aux documents que nous possédons. Il se présente sous la forme de trois volumes : le premier, de texte ; le second, de tableaux donnant les différents corpus, puis de cartes numériques (Zahlenwertkarten), le tout directement imprimé par l'ordinateur ; le troisième, de cartes dites « choroplèthes » (Choroplethenkarten).

Ce dernier adjectif, un peu surprenant, nous manifeste le goût de l'auteur pour le néologisme. Certes, le grec possède les vocables *chóra* « emplacement, contrée » et *plèthos* « grande quantité » ; mais, à notre connaissance, il n'a pas construit un adjectif composé de ces deux mots. En français, cette formation est absente aussi bien du Littré que de l'encyclopédie Larousse. En allemand, nous ne la trouvons pas dans les dictionnaires bilingues usuels, et pas davantage dans le vénérable *Deutsches etymologisches Wörterbuch*. Si nous insistons un peu sur ce point, c'est parce que l'emploi de néologismes peut rendre plus difficile l'appréhension exacte des idées ; de même, d'ailleurs que certaines inusuelles alliances de mots comme « logique iconique », « syntaxe iconique » ou « cartographie dynamique » (alors que « la force » et « l'énergie » ne sont pas en jeu, mais seulement « le mouvement ») . . .

Les matériaux mis en œuvre sont empruntés à deux atlas linguistiques : l'*Atlas Linguistique de la France*, de Gilliéron et Edmont, et le *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, de Jaberg et Jud.

Dans l'ALF la zone étudiée comprend 70 points d'enquête, correspondant à la Normandie et aux régions adjacentes ; elle avait fourni la matière de la communication au congrès de Naples. Par la suite, il lui a été adjoint un point symbolique relatif au français standard des titres de cartes.

Dans l' AIS, c'est la moitié nord du domaine qui est mise à contribution avec 250 points d'enquête (dont 3 résultant de secondes enquêtes urbaines), auxquels s'ajoute aussi un point symbolique relatif à l'italien standard des titres de cartes.

De l'ALF, le corpus total de recherche retient 1.468 cartes ; un corpus réduit se limite à 1.030 cartes. Des corpus étagés, comptant 25, 50, 75, 100, 150, 200, 250, 300, 350, 400, 450 et 500 cartes, permettront de déterminer le seuil à partir duquel les résultats se stabilisent et deviennent fiables. En outre, 21 corpus partiels,

comprenant des nombres réduits de cartes (135 au maximum) concernent divers thèmes : le temps, la famille, le corps humain, les arbres, les animaux, etc. Enfin, une liste alphabétique relève les 3.959 formes apparues dans les cartes étudiées, et indique pour chacune d'elles la carte dont elle est issue.

Des données du même ordre sont offertes par l'AIS. Le corpus total compte 696 cartes ; le corpus réduit, 256 cartes ; les corpus étagés présentent les mêmes échelons que précédemment. Les corpus partiels sont au nombre de 13 (maximum de 108 cartes), dont 3 (subdivisés eux-mêmes) sont consacrés à la syntaxe des mots grammaticaux, du verbe et du nom. La liste alphabétique qui suit, relève 4.836 formes différentes dans les cartes étudiées. Chacune de ces formes est dénommée « taxat » par l'auteur.

Cet ensemble de tableaux occupe les 166 premières pages du tome II. On conçoit que son élaboration serait fort difficile sans le secours de l'ordinateur. En revanche, les facilités offertes par celui-ci peuvent, nous le verrons, conduire à certains abus.

Les résultats obtenus donnent lieu à d'innombrables confrontations. Par exemple, la moyenne des nombres de types différents par carte est 6,9483 dans l'ensemble du corpus italien, mais 10,8354 dans la partie « famille », 5,1587 dans la partie « vie sociale », et 5,4453 dans le corpus réduit ; le pourcentage de cartes mononymes est 14,94 dans le corpus total, 8,86 dans la partie « famille », 20,63 dans la partie « vie sociale » et 19,92 dans le corpus réduit ; etc.

Une observation s'impose à propos du choix des « taxats ». Nous ne nous y étendrons pas, parce que nous avons déjà traité de cette question dans notre communication du congrès d'Aix-en-Provence (*Valeurs discriminantes des composantes linguistiques*). L'auteur indique que les critères retenus pour différencier les « taxats » seront la syntaxe, la morphologie et le lexique, la phonétique étant donc exclue. Or, la différence entre des « taxats » tels que *padre* et *pare*, ou bien *tres* et *tre*, est uniquement due à l'action de la composante phonétique : il y a là une inconséquence.

Quoi qu'il en soit, l'ordinateur a enregistré les divers « taxats » en relation avec chacun des points d'enquête. Comment exploiter ces données ?

Une première solution est la méthode que l'auteur avait d'abord appelée IGI (Indice général d'identité) et qu'il baptise maintenant RIW (Relativer Identitätswert, soit Indice relatif d'identité). A un point-repère, arbitrairement choisi, de l'atlas, on compare tous les autres points pour en déduire leurs pourcentages de similitudes, ou, le complément, leurs pourcentages de différences. Ces pourcentages pourront être groupés en classes selon leurs niveaux plus ou moins élevés. En chaque point de la carte numérique correspondante, nous lisons d'abord le numéro de ce point d'atlas, puis le nombre des « taxats » dont il dispose (car certaines cartes peuvent présenter des lacunes en ce point), ensuite la valeur de son RIW, enfin deux chiffres et une lettre indiquant la classe du

point dans chacun des trois systèmes de répartition employés par M. Goebel. Notons que le système de répartition est appelé par lui « algorithme » (procédé de calcul, chez les mathématiciens), terme qui peut impressionner défavorablement certains linguistes n'ayant pas une forte culture scientifique.

Les résultats indiqués sur la carte numérique sont utilisés sur la carte « choroplèthe » correspondante. Chaque point d'enquête y est entouré d'une aire limitée par les segments de droite équidistants du point considéré et de chacun de ses proches voisins (M. Goebel appelle ces petits domaines « Thiessen-Polygonen, Polygones de Thiessen). L'adoption de ce système, depuis 1980, constitue un progrès par rapport aux rectangles antérieurs. Une couleur ou une rayure particulière est attribuée à chaque classe de pourcentage, ce qui fait apparaître des zones sur la carte. Le procédé n'est pas nouveau. Depuis bien longtemps les cartes de géographie physique attribuent des couleurs différentes aux zones comprises entre certaines courbes de niveau : cela va de verts plus ou moins tendres aux basses altitudes jusqu'à des bistres plus ou moins foncés pour les montagnes.

En règle générale, les zones colorées sont au nombre de six ; mais, pour en fixer l'étendue, M. Goebel envisage trois systèmes de répartition.

Dans le premier, dénommé MINMWMAX (Minimum-Mittelwert-Maximum), on détermine la valeur moyenne de tous les pourcentages ; puis l'intervalle séparant le pourcentage minimum de la moyenne et l'intervalle séparant le pourcentage maximum de la moyenne, sont divisés chacun en trois sous-intervalles égaux. Par exemple, pour l'ALF, les mesures effectuées avec le point-repère 440 donnent un pourcentage minimal de 71,151 au point 278, un pourcentage maximal de 91,227 au point 338, et une moyenne générale de 82,801. La première zone ira de 71,151 à 75,035 (elle compte 5 points) ; la deuxième, de 75,035 à 78,918 (10 points) ; la troisième, de 78,918 à 82,801 (7 points) ; la quatrième, de 82,801 à 85,610 (34 points), la cinquième, de 85,610 à 88,418 (8 points) ; la sixième, de 88,418 à 91,227 (6 points).

Dans le second système, dénommé MEDMW, le minimum, le maximum et la moyenne vont jouer le même rôle que précédemment ; mais les sous-intervalles de chaque portion vont être déterminés de manière à contenir (autant que possible) chacun le même nombre de points. Dans l'exemple que nous venons d'envisager précédemment, les sous-intervalles de la première moitié contiendront donc 6, 8 et 8 points, ceux de la seconde moitié, 16, 16 et 16 points.

Le troisième système, dénommé MED, partage l'ensemble de l'intervalle minimum-maximum en six sous-intervalles contenant chacun le même nombre de points, soit 12 pour les cinq premiers et 10 pour le sixième. La valeur centrale des pourcentages se trouve ainsi relevée de 82,801 à 84,287.

Les premiers travaux de l'auteur n'employaient que le premier système. Il présente l'avantage d'individualiser les zones extrêmes, la Picardie ou les Iles

Anglo-normandes d'une part, les points de la Mayenne d'autre part, et de matérialiser l'immense zone centrale qui s'étend sans discontinuité de la Bretagne à l'Ile-de-France.

Lorsque M. G. Costa (*Aproximació lingüística al català de Cerdanya*, I^{er} congrès internacional d'història de Puigcerdà, Puigcerdà, 1983, p. 207) ou nous-même (*Panorama geolingüístic des de Besalú*, Patronat d'estudis històrics d'Olot i comarca, Olot, 1979, p. 35) avons appliqué la méthode de l'IGI à l'ALPO, nous avons préféré pratiquer les coupures là où elles s'imposaient nettement, par exemple entre le point languedocien de niveau le plus élevé (45,5) et le point catalan de niveau le plus bas (51,5). Le souci d'établir des classes d'égale population entre les 360 points comparés (280 catalans et 80 languedociens) nous aurait fatalement conduit à bâtir des domaines hétéroclites chevauchant une frontière linguistique très importante. Ainsi appliquée, la méthode fait apparaître des « auréoles », qui nous ont permis de rendre compte de quelques singularités des courbes dialectométriques de J. Séguy, dans notre communication au congrès de Palma « *Les méthodes quantitatives en géolinguistique sont-elles équivalentes ?* » (Mais les Actes du congrès de Palma verront-ils jamais le jour ? Notre réponse à la demande de souscription d'octobre 1980 n'a été suivie d'aucun effet . . .)

Notre communication au congrès des Sociétés Savantes de Caen (*Confrontation de méthodes géolinguistiques en domaine normand*, Actes du 105^e Congrès National des Sociétés Savantes, Paris, Bibliothèque Nationale, 1984, p. 19) a montré où s'arrêtaient les possibilités de la méthode de l'IGI. Quel que soit le point-repère, elle mettra en évidence une frontière telle que celle du romanche et du milanais ; mais la ligne Joret n'apparaît que dans quelques cas privilégiés : c'est une question d'importance et de distance.

Nous disions que l'emploi de l'ordinateur risquait de développer un certain abus de ses données, si faciles à obtenir dès qu'il est programmé. Dans son travail de 1974 sur l'ALF, M. Goebel avait pris 4 points-repères, un au nord-est, un au sud-est, un à l'ouest et un au centre ; il en prend maintenant 13. Dans son travail de 1977 sur l'ALI, il avait pris 6 points-repères (italien-standard, Grisons, Sud-Tyrol, Frioul, Emilie, Vénétie) ; il en prend maintenant 24. Les résultats des anciens travaux étaient pourtant satisfaisants. Ceci entraîne une multiplication des cartes, d'autant plus que l'ordinateur va permettre de représenter sans peine, dans le système MINMWMAX, l'ensemble des maxima, celui des minima, celui des valeurs moyennes, celui des quotients maxima/minima, moyenne/minima, maxima/moyenne, etc. Il s'y ajoutera 15 cartes de l'AIS pour les corpus partiels.

Peut-être ne mentionnerions-nous pas l'opération de cette espèce, dite « Intersextilabstand », n'eussent été les applications qu'en fait M. Goebel. L'IGI appliqué à un point-repère A avec sa modalité MED nous donne six groupes de points d'égale population. Entre ces six groupes nous avons cinq coupures, chacune d'elles correspondant à une certaine valeur de l'IGI. Si l'on retranche

la première de ces cinq valeurs de la cinquième, on obtient un terme caractéristique du point A. En opérant de même pour tous les points de l'atlas, on obtient un nouvel ensemble, que l'on va soumettre à l'opération MINMWMAX. Comme l'on pouvait raisonnablement s'y attendre, les points au-dessus de la moyenne (rouge) occupent dans l'AIS une position centrale ; ceux au-dessous de la moyenne (bleu), des positions périphériques. L'auteur va utiliser cette carte pour la mettre en relation avec des événements de l'histoire antique. Qu'il situe les Rhètes en Rhétie, les Ligures en Ligurie, les Vénètes en Vénétie est tout naturel. Mais les raisons de placer les Etrusques dans la zone lombarde rouge et les Celtes au Val d'Aoste bleu entre 600 et 400, puis de faire passer les Etrusques dans la Toscane bleue et les Celtes dans la Lombardie rouge entre 400 et 200, nous semblent moins faciles à saisir.

La même opération appliquée à l'ALF coupe la Normandie en deux, mais n'appelle pas de commentaires historiques.

Nous nous attarderons moins sur la seconde méthode, appelée IRMC (Indice relatif moyen de cohérence) en 1974, et traduite maintenant RKM (Relatives Kohärenzmittel). Pour chaque point de l'atlas et pour chaque carte, on recherche le pourcentage des points qui s'accordent avec le point considéré. On fait la somme de ces pourcentages pour toutes les cartes de l'atlas, et l'on divise le total par le nombre de cartes ; on obtient ainsi pour le point le RKM, qui est un pourcentage moyen, donc un nombre toujours compris entre 0 et 1. La représentation cartographique emploie le système MINMWMAX. Le type de langage qui occupe l'aire la plus étendue imposera sa norme et aura les indices les plus élevés. Dans l'AIS, c'est l'ensemble Milanais-Tessin-Ligurie-Emilie-Vénétie-Istrie qui constitue le bloc dominant ; le Piémont occidental, le Val d'Aoste, les Grisons, le Sud-Tyrol, le Frioul, la Toscane et les Marches sont les régions périphériques de faibles indices. Dans l'ALF, les parlers dominants sont les franciens d'entre Seine et Loire ; ils atteignent le littoral normand. Les parlers de faibles indices sont le picard, le gallo, le normand des îles et de quelques points du Cotentin.

En fait, le RKM d'un point donné est égal à la moyenne des IGI des autres points du domaine par rapport à ce point ; mais les calculs ne sont pas faits dans le même ordre, ce qui peut introduire de légères différences et précise la fiabilité des décimales fournies par l'ordinateur (en principe, la valeur d'un produit ne dépend pas de l'ordre des facteurs). On ne s'étonnera donc pas de la quasi-identité des cartes donnant les valeurs moyennes des IGI (p. 99 pour l'AIS et 129 pour l'ALF) et de celles donnant les RKM (p. 147 pour l'AIS et 151 pour l'ALF) ; mais on peut considérer que ces cartes font double emploi.

En revanche, nous sommes très surpris par la dissemblance entre les cartes présentant les RKM dans la communication de Naples en 1974 (p. 178) et dans le nouvel ouvrage (p. 151). Les corpus étaient les mêmes (1.468 cartes de l'ALF) dans les deux cas. Cette anomalie mériterait explication, d'autant plus que ces

cartes bien différentes sont mises en relation avec des répartitions humaines identiques : jugements de simple police, nombre des « pascalisants » (= catholiques faisant leurs Pâques), comportement électoral, etc.

Le RKM ne peut être appliqué qu'une fois au corpus total ; mais il peut être aussi appliqué aux corpus partiels (ce qui est fait 23 fois pour l'ALF) et aux corpus étagés (8 fois pour l'ALF, 12 pour l'AIS).

Nous arrivons enfin à la troisième méthode, la moins favorisée dans le présent ouvrage : 14 pages de texte dans le tome I, 2 cartes dans le tome II, 8 cartes dans le tome III. En revanche, les lecteurs de la RLiR ont pu voir (1983, pp. 353-412) le long article qui lui était consacré sous le nom de « dialectométrie interponctuelle ».

Dans cette méthode la comparaison ne porte que sur des points contigus, et l'on évalue l'importance des écarts qui séparent ces points, en établissant une hiérarchie de classes pour ces écarts.

Ce bref exposé évoque immédiatement la méthode que nous avons proposée en 1971 au colloque de Strasbourg et à laquelle nous avons consacré une douzaine de publications (connues de M. Goebel), sans compter les trois communications sous presse des congrès de linguistique romane (Palma 1980) et des Sociétés Savantes (Grenoble 1983, Dijon 1984).

Avec son honnête franchise, Jean Séguy a dit le bien qu'il pensait de notre méthode, tant dans son commentaire de président de séance au colloque de Strasbourg en 1971, que dans son article posthume de la RLiR (1973, pp. 1-24). M. Goebel, lui-même, dans sa communication de Naples (p. 174) parlera de « l'article de Guiter mentionné dans la note 2, qui, lui, est un chef-d'œuvre dans le genre dialectométrique ».

Et puis, au fil des années, la même méthode semble devenir « la chose » de M. Goebel. En 1981, il nous fait un envoi de documents avec une lettre d'accompagnement, datée du 3. 3. 1981, qui débute ainsi : « Permettez-moi de vous envoyer un petit corpus de données dialectométriques et de vous demander de bien vouloir le considérer sous l'angle de votre conception dialectométrique ».

Dans notre réponse, du 16. 3. 1981, nous nous voyons obligé d'introduire des paragraphes tels que ceux-ci :

« 2° Le système de matrices que vous envisagez, a été exposé et employé par J. Séguy dans le supplément au vol. VI de l'ALG intitulé « Matrices dialectométriques ». L'année de cette publication est 1973, donc antérieure à vos propres publications ; et cependant vous n'en faites pas état.

3° . . . Ma communication sur « Atlas et frontières linguistiques » a été présentée à Strasbourg le 24 mai 1971 devant un nombreux auditoire, où abondaient nos collègues allemands . . .

Et voici ce qui m'étonne vraiment : vous reprenez cette même méthode, publiée il y a dix ans, et largement utilisée depuis ; vous la reprenez avec une présentation des données qui rappelle étrangement la mienne, et vous la présentez sans référence aucune (pour l'appliquer à la Normandie ou à l'Italie du Nord) comme s'il s'agissait d'une innovation qui vous serait propre. Croyez-vous que cet « emprunt » passera toujours inaperçu ?

Le seul fait nouveau, c'est que vous employez l'ordinateur (si sévèrement jugé par J. Séguy dans le dernier article donné en référence) au lieu du calcul artisanal. Ce changement ne porte que sur les moyens matériels mis en œuvre, et non sur la méthode . . . »

Si nous reprenons ces observations, c'est parce que, quatre ans plus tard, elles n'ont malheureusement rien perdu de leur actualité, et s'imposent dans un compte rendu critique, tant du présent ouvrage que du récent article de la RLiR (1983, p. 353), qui en développe cette partie.

Ajoutons que, dans les applications que MM. Balmayer, Costa ou nous-même avons faites des méthodes imaginées par M. Goebel, nous avons toujours bien spécifié que l'idée première lui en revenait.

Nous ne saurions oublier la remarquable présentation matérielle de ces trois volumes, qui fait honneur à l'éditeur et aux imprimeurs.

Henri GUITER

DOMAINE ITALO-ROMAN

Giuseppe SAVOCA, *Concordanza di tutte le poesie di Guido Gozzano. Testo, concordanza, lista di frequenza, indici.* (Università di Torino. Centro di studi di letteratura italiana in Piemonte « Guido Gozzano ». Vol. 8. Saggi). Leo S. Olschki, Florence, 1984. XXXIV + 496 p.

Cette concordance, qui constitue le début d'une série consacrée aux poètes du groupe des « crépusculaires », n'est pas seulement un bon instrument de travail pour l'étude de la langue de Guido Gozzano (1883-1916). On verra, en lisant la précieuse introduction de G. Savoca, professeur à l'Université de Catane, qu'elle marque une étape décisive dans une œuvre collective de longue portée. L'indexation des textes littéraires italiens a déjà une riche tradition : dès 1888, on signale une concordance de Dante réalisée aux Etats-Unis, et d'autres suivirent au début de ce siècle. Parmi les premiers utilisateurs de l'ordinateur, le R.P. Roberto Busa (à qui, significativement, ce volume est dédié) entreprit à Gallarate son *Index thomisticus* qui, bien que traitant d'un texte en latin, devint aussitôt le point de mire des lexicologues italiens, et cela dès 1949. Actuellement,

de grands textes de la littérature italienne sont indexés (Dante, Pétrarque, Boccace, Vico, Leopardi, Manzoni . . .), et ces travaux ont bénéficié des soins de chercheurs éminents, tant linguistes que littéraires, comme Tagliavini, Alinei, A. Duro, S. D'Arco Avalle, T. Gregori, C. Grassi. Un groupe CLIPON se donne pour tâche l'élaboration de « *Concordanze della lingua italiana poetica dell'Otto/Novecento* ». Quant à la présente concordance, œuvre d'une équipe dirigée par G.S., elle n'est pas seulement le résultat d'une étude attentive et d'un dépouillement exemplaire des poésies de Gozzano ; c'est surtout le fruit d'une féconde réflexion sur les techniques modernes de l'indexation. Après les tâtonnements et les improvisations, le temps est venu d'une concertation qui éviterait les doubles emplois et les gaspillages et tenterait une certaine normalisation de ces instruments de travail. G.S. ne prétend pas avoir créé un modèle définitif, mais propose une « *offerta di una proposta operativa, se non di un modello, per un nuovo tipo di concordanza, ovviamente da discutere ed eventualmente da modificare* » (p. X).

On lira donc avec une particulière attention l'Introduction où G.S. expose les solutions adoptées ici et donne des définitions précises de chacun des termes en jeu. Disons seulement que l'une des particularités est que le volume contient non seulement la liste des formes, mais le texte de l'œuvre dépouillée (pp. 3-71), ce qui est fort commode pour l'utilisateur, mais n'est guère praticable que pour un corpus réduit (ici moins de 40.000 mots) ; que l'enregistrement de ces poèmes a été précédé d'une étude philologique et se fonde sur une édition critique considérée comme définitive (pp. XXIX-XXXIV) ; que le dépouillement des formes est exhaustif (y compris les mots dialectaux ou étrangers), mais que la concordance proprement dite reste sélective, et que, pour les articles, prépositions et conjonctions elle ne donne que la fréquence, non les contextes ; que chaque forme est rattachée à son lemme (sur la lemmatisation, v. pp. XXII-XXVIII) ; que leurs occurrences sont classées, sous le lemme, dans leur ordre dans l'œuvre (et non d'après leurs flexions) ; les contextes sont limités au vers, mais pour des contextes plus larges le report aux textes est aisé. Les sous-fréquences par recueil (*Via del Rifugio - Colloqui - Epistole entomologiche* ou *Farfalle - Poesie sparse*) ne sont pas données, mais s'obtiennent aisément par ce classement. A la fin de l'ouvrage, liste des lemmes par fréquences décroissantes, et répartition des catégories par sous-corpus. Ajoutons que toutes ces données, y compris les quelque 30.000 contextes, ont été reproduits par photocomposition des listages d'ordinateur : énorme économie de main-d'œuvre, qui a cependant permis une impression excellente.

Un ouvrage exemplaire, qui doit intéresser, bien au-delà de l'auteur dont il analyse le texte, bien au-delà de sa langue, tous ceux qui s'occupent de la réalisation et de l'utilisation des index et des concordances, et qui souhaitent qu'une bonne combinaison de la compétence du philologue et de la rigueur de la machine nous livrent des données sûres et faciles d'accès, suivant des normes aussi généralisées que possible.

Charles MULLER

Ottavio LURATI - Isidoro PINANA, *Le parole di una valle. Dialetto, gergo e toponimia della Val Verzasca*, Basilea, Pubblicazione della Società svizzera per le tradizioni popolari, vol. 68, 1983, IX + 417 pages.

Ce livre est, pour l'essentiel, un dictionnaire dialectal. Il est cosigné par un linguiste professionnel, professeur à l'Université de Bâle, et un paysan de Sonogno, Tessin (= AIS pt 42).

Ce fait mérite peut-être de retenir, dès l'abord, l'attention. Si nous l'avons bien lu, *Le Parole di una valle* constitue, en effet, une prise de position en acte contre la figure familière de la dialectologie ou, plutôt, contre une certaine façon de faire de la dialectologie. C'est ce qui, au-delà de sa portée évidente pour la linguistique tessinoise, nous semble faire l'intérêt du livre pour tout dialectologue, voire pour tout linguiste romaniste soucieux (par définition ?) de réfléchir sur « ce qu'il fait ».

Les premières pages, « Finalità della ricerca » [9-14], le disent fermement, mais sans excès polémique : « Nella prassi abituale l'informatore è [...] un oggetto e non un soggetto della ricerca. A questo errore — umano e scientifico — si è cercato di ovviare. Non è che solo agli studiosi sia concessa la capacità di cogliere una realtà e una parlata, e a chi la vive e la usa non sia riservato altro compito che quello di essere testimone e portatore inconsapevole : una divisione di ruoli inammissibile. Il lavoro è stato così fondato sulla collaborazione e il reciproco aiuto tra il dialettologo e molti verzaschesi appassionatamente attenti alla vita del loro paese. In particolare è con Isidoro Pinana di Sonogno, agricoltore e acuto osservatore della sua valle che la collaborazione è stata continua, densa, profonda » [12-13].

Faut-il aller jusqu'à penser que l'assimilation majoritaire et durable de la dialectologie à sa composante géolinguistique, voire, plus étroitement encore, atlantographique (pour ne rien dire de la constitution de la dialectologie elle-même en une sous-discipline, et fortement cloisonnée, de la linguistique) a conduit à une dépossession du sujet parlant (le « témoin », l'« informateur ») de sa langue, comme à une perte de contrôle sur le produit final ? On reconnaîtra en tout cas volontiers que cette assimilation a approfondi l'écart entre le linguiste-dialectologue et l'amateur-locuteur natif. Au premier, l'atlas et son interprétation, la thèse et la synthèse. Au second, le glossaire de son parler. Une telle division du travail — à laquelle s'attache une évidente hiérarchie de valeurs — a été tracée de manière exemplaire par Albert Dauzat : « Le glossaire est l'œuvre par excellence que la science est en droit d'attendre du travailleur indigène » (*Les Patois*, 1927, 188) ; quant aux « travaux scientifiques », que Dauzat assimile à la « cartographie » et à la « géographie linguistique », ils sont l'œuvre du savant ou, en termes modernes, du chercheur.

Il va sans dire que cette orientation n'est que tendancielle, qu'elle a connu et connaît de remarquables exceptions, et que la relever n'enlève rien à la qualité

du travail des dialectologues atlantographes et des géolinguistes. Ottavio Lurati met toutefois bien en lumière certaines des conséquences de cette orientation. L'atlas, en particulier, repose, de fait, sur une conception pré- (anti- ?) saussurienne de la langue comme nomenclature. A travers « lo schema riduttivo del questionario », les données sont non seulement épurées (des faits de polysémie, de synonymie et de connotation notamment), mais aussi sélectionnées. On cartographie ce qui paraît le plus aisément cartographiable, c'est-à-dire les parties du lexique donnant l'impression d'un rapport direct entre les signes linguistiques (*Wörter*) et les référents (*Sachen*) [11, n. 6]. Par là, « il dialetto viene spesso proposto quale rassegna di termini di arnesi, di denominazioni di parti del tetto e della casa, di lavori scomparsi o morenti ». Pourtant, « il dialetto non è una terminologia » : il n'y a là, pour Lurati, qu'une « immagine falsante provocata da un unilaterale approccio alla realtà » [11].

Le pas donné, le plus souvent, à la désignation sur la signification a conduit à l'alliance privilégiée de la dialectologie avec l'ethnographie entendue comme description de la culture matérielle. Pour Lurati, l'étude du lexique dialectal est, au contraire, à insérer dans un cadre plus large, non pas seulement ethnographique (voire, souvent, muséographique), mais bien anthropologique. Il s'agira de montrer comment « l'uomo commenta, interpreta la realtà, prende posizione, esprime sentimenti e moti dell'animo, generalizza » [12].

A l'enquête extensive, nécessairement de courte durée, l'auteur préfère « un approccio più lento e graduale », fondé sur l'observation participante, et, mieux, conduit « dall'interno, da chi è inserito nella realtà, sociale prima ancora che linguistica » [11-12]. Le livre est le fruit d'un travail de près de vingt ans [13].

Les préliminaires méthodologiques exposés, O. Lurati trace le cadre géographique et historique de la Val Verzasca [14-42] ; une bibliographie permettant d'approfondir cette présentation est donnée p. 16, n. 4. La description des lieux va de pair avec de nombreuses notations sur la toponymie majeure de la vallée. A cette occasion, l'auteur repousse plusieurs étymons à astérisques et quelques accouplements plus ou moins monstrueux de thèmes et de suffixes surgis de l'imagination des doctes. Particulièrement élégante — et convaincante — nous est apparue l'explication unitaire [27-34] de *Lavertezzo* (dial. *ar vertézz*) par VERTEX (et non plus par LUPU *URTICEU « luppolo »), puis de *Val Verzasca* par *Vertezasca (non plus VIRDIUS NP + -ASCA) et de *Verzöö* (village de Lavertezzo) par *Vertézz* + -olo.

La seconde partie, « Il dialetto » [43-89], est une esquisse synthétique du parler de la vallée. L'auteur y parvient, nous semble-t-il, à rester accessible à tout lecteur de bonne volonté sans rien sacrifier en rigueur scientifique. Sont successivement considérés les développements sémantiques [46-52], la stratification lexicale [52-64], les attitudes dénominatives [64-70], les locutions [71-73] ; puis la morphologie et la syntaxe [73-82]. Si la phonétique est traitée de façon plus *sbrigativa* [83-86], c'est qu'on dispose déjà, à son sujet, des travaux de

Sganzini, Salvioni et O. Keller [83, n. 21]. On regrette tout de même l'absence d'un tableau des phonèmes, les brèves indications données sur la transcription [152] ne pouvant y suppléer. Enfin, quelques pages informent sur la situation actuelle et la variété des parlers [86-89], avec prise en considération, quoique rapide, des concepts de la « linguistique populaire ».

Le reste du livre, l'essentiel, est constitué de deux relevés lexicologiques de belle ampleur. Le chapitre III [91-147] est consacré à l'argot des ramoneurs, *el taróm di rüsca*. O. Lurati assure d'abord la republication [107-115] d'un « Vocabolario dello spazzocamino », élaboré en 1912 par Clemente Gianettoni, instituteur originaire de Sonogno, recueil édité en 1951, mais de façon fautive. Auprès des derniers usagers du *taróm* (l'immigration temporaire des ramoneurs cessa en 1914), O. Lurati n'a pas seulement contrôlé les données de Gianettoni, mais il a lui-même recueilli un petit corpus de 23 phrases [116-117] et un vocabulaire abondant de près de 400 mots [117-147]. Chaque lemme contient de précieuses indications étymologiques, dans lesquelles la double compétence du dialectologue et de l'argotiste se manifeste avec brio. Un seul exemple : si pour Pasquali (Z 56, 668) *magarèll/magherèll* « verre » était un dérivé de MACULARE (« il bicchiere troppo colmo avrebbe macchiato la tovaglia »), O. Lurati fait observer, non sans ironie, combien « la tovaglia era ben lontana del mondo [dei spazzacamini], come pure la preoccupazione di non macchiarla » ! Il ne veut pas, pour sa part, séparer le mot de *macarèla* « casserole » dans l'argot des magnins de Val Cavargna ; quant à la variante *magherèll*, il l'explique plausiblement par un rapprochement secondaire avec *magher* : « il bicchiere come cosa magra, che contiene troppo poco ».

Quant au glossaire du parler *verzaschese* [149-414], il contient, d'après notre estimation environ 3.500 entrées, mais les dérivés sont groupés sous les simples. Isidoro Pinana en a assuré les deux premières rédactions et O. Lurati, la version définitive. Le glossaire a été, de plus, revu sur épreuves par plusieurs locuteurs de la vallée. Le parler enregistré est celui de Sonogno tel qu'il était pratiqué vers 1950-1960 ; les formes provenant d'autres villages sont explicitement localisées. L'agencement est alphabétique ; on a renoncé à un classement onomasiologique pour améliorer la « consultabilità anche da parte di non specialisti » [151]. Pour la même raison, la transcription est « la plus simple possible » : c'est celle du *Vocabolario* [152]. Les lexèmes sont enregistrés avec leur contexte et dans leur usage effectif. Les différences, non seulement dans la qualité du traitement lexicographique, mais aussi dans son orientation, avec le *Wörterbuch der Mundart von Val Verzasca* d'O. Keller (1937) sautent aux yeux. A vrai dire, c'est bien le *Wörterbuch* de Keller qui mériterait le titre de « glossaire » et le *Glossario* de Lurati-Pinana qui aurait droit à celui de « dictionnaire ». Un dictionnaire comme on souhaiterait en disposer pour toutes les aires dialectales de la Romania.

Ottavio LURATI, *Natura e cultura nei nomi di luogo di Castel San Pietro e del Monte Generoso. Un contributo alla toponomastica lombarda*, Comune di Castel San Pietro, 1983, 109 pages.

Publiée la même année que *Le Parole di una valle* (dont on peut lire, ci-dessus, le compte rendu), intéressant de même l'aire tessinoise et conçue dans le même esprit, cette monographie communale ressortit à un genre peu courant : la toponymie d'intervention ; elle inscrit le travail, ordinairement solitaire, du toponymiste dans un nouveau rapport à son marché et à la communauté linguistique.

L'étude d'Ottavio Lurati a été, en effet, suscitée par une demande sociale : l'établissement du *stradario* de la commune. L'intervention du toponymiste s'est faite à la demande, bien inspirée, des autorités municipales et, fait plus remarquable, elle a débouché sur des solutions pratiques. Considérant que le *stradario* traditionnel est « una griglia nomenclatoria che viene sovrapposta ed imposta d'imperio, dall'esterno, alla viva realtà toponomica », que cette opération « con forza dell'ufficialità viene a soffocare — per sostituirle con denominazioni spesso banali, comunque arbitrarie — una toponomastica tradizionale, che si trasmette da secoli » [17], l'auteur a retenu et, semble-t-il, fait retenir le principe du respect absolu de la toponymie réelle, avec comme corollaire le recours aux dénominations dialectales (le premier projet prévoyait une nomenclature italienne). L'auteur énonce ainsi les conséquences urbanistiques, qui nous paraissent originales : « non creare e denominare delle vie, nozione tutta cittadina, non applicabile ad una realtà ancora di paese, bensì indicare le zone. Quale corollario : non disseminare Castello di cartelli di vie, ma — con moderazione — posare delle targhe toponomastiche, anzi 'cartelli toponomastici' » [18]. Il reste, en revanche, discret sur les enjeux sociaux et symboliques de l'opération.

Il était naturel que le livre d'O. Lurati soit publié par la Commune de Castel San Pietro. Le volume est élégant, bien illustré et pourvu de deux cartes. Pour « un eventuale lettore non ticinese » (la formule paraît, tout de même, un peu trop pessimiste !), l'auteur rappelle que Castel San Pietro se trouve à six kilomètres de Chiasso et à quatorze de Côme et comptait, en 1980, 1.680 habitants. Par le parler, la mentalité, la structure économique, le village « sente già l'aria di Lombardia » [10]. Sa toponymie se caractérise par un haut degré de conservatisme (que l'auteur met en rapport avec la stabilité des relations de production depuis le Moyen Age [12]), par une grande permanence, même des noms de lieux-dits [11-12], et par un réseau dénommatif quadrillant le terroir de façon très serrée [12-13].

Après un tableau synthétique de la toponymie communale [9-18], le deuxième chapitre du livre est occupé par une dizaine de notices particulièrement développées [19-41] ; puis vient le gros du corpus recueilli [43-108]. Chaque lemme comporte une brève et précise description du lieu, la mention des formes ancien-

nes (citées dans des contextes suffisamment étendus), l'indication de l'origine de la dénomination.

O. Lurati aime les étymologies « simples et proches de la réalité » [29] ; il se défie des imaginations livresques, comme tel « complicato derivato » (*CALVATULUS, sur CALVUS) forgé par Olivieri [26, n. 36]. Il sait considérer les textes et pas seulement les formes, tirer parti de la tradition orale, faire même appel à ses souvenirs d'enfance. Plusieurs de ses conclusions sont neuves et convaincantes : ainsi le rattachement de l'hydronyme *Breggia* à lomb. tic. *bareggia* « lande ; zone inculte » [19-23] ou la mise en évidence d'un groupe de NL (*Guaira, Voiröö*, etc.) remontant à germ. WADDI et rappelant d'antiques usages juridiques longobards [30-34]. Même lorsque l'enquête n'est pas totalement concluante (cas de *Calvagione, Giöner, Monte Generoso* [25-30]), on en suit les développements avec plaisir et confiance. Une seule remarque qui ne soit pas de détail : *Versaga* 1270 > *Saga*, nom d'« un pianoro sul dosso di Corteglia » est déclaré « toponimo di difficile interpretazione e di incerta connessione » [40], puis rapproché, mais dubitativement, de *Verzago* (Alzate, Côme) < *Verdezago* 1054 [41] ; le lecteur devra recourir aux pages 29 et 33 des *Parole di una valle* pour découvrir que l'auteur y propose, pour le second de ces noms, un étymon (VERTEX) convenable aussi, nous semble-t-il, pour le premier.

L'ensemble des interprétations proposées est guidée par le souci de montrer comment la communauté de Castel San Pietro « leggeva il paesaggio », « come lo interpretava », « come vi interveniva denominativamente adeguandolo alle proprie necessità di gente che della campagna e del bosco viveva » [11]. C'est dire que la toponymie, discipline traditionnellement historico-philologique, acquiert ici une dimension historico-anthropologique. O. Lurati montre, en pratique, ce qu'elle peut y gagner. La démonstration paraît d'autant plus convaincante que les aspects proprement philologiques et linguistiques ne sont ici nullement négligés, tout au contraire. Du même coup, la toponymie, — loin d'apparaître comme une sous-discipline mineure, marginalisée et sans grand effet, de la linguistique —, pourrait y prendre une place, certes réduite, mais plus centrale, car, nous dit l'auteur : « Non si può prescindere dal fermento e dalla tensione che la toponomastica introduce nella linguistica sottraendola al rischio di un penoso isolazionismo e legandola alla realtà, alla vita » [9, n. 1].

Jean-Pierre CHAMBON

DOMAINE SARDE

Maria GROSSMAN, *Com es parla a l'Alguer ? Enquesta sociolinguistica a la població escolar. Biblioteca Algueresa. Volum VI. Editorial Barcino, Barcelona, 1983, 160 p.*

Le petit livre de Maria Grossman, professeur de « glottologia » à l'université de Cosenza, comprend les résultats d'une enquête sociolinguistique effectuée dans

les premiers mois de l'année 1977. Trois variantes de questionnaires ont été distribués par les enseignants à un nombre de 8.414 élèves, dont 5.303 ont répondu effectivement. Les questions peuvent être classifiées en trois groupes : a) celles concernant la compétence communicative des élèves et des autres personnes avec lesquelles ceux-ci entrent en contact, ainsi que la distribution de l'usage de l'alguérien, de l'italien et du sarde dans les différents domaines et situations familiales et extrafamiliales ; b) celles concernant la conscience ethnique et linguistique, ainsi que l'attitude envers l'alguérien liée aux différents problèmes d'émigration et d'immigration ; c) celles concernant les données socio-démographiques des sujets enquêtés et de leurs parents. Les données obtenues ont été ordonnées par les ordinateurs.

Les réponses aux questionnaires se basent sur une auto- et hétéro-évaluation linguistique des sujets, évidemment relative et fortement dépendante de leur milieu ethnique et social. Pour obtenir des données concrètes sur la compétence linguistique réelle, l'auteur envisage une deuxième enquête, à partir d'autres types de questionnaire.

Les résultats les plus importants qui se dégagent de l'enquête effectuée peuvent être résumés comme suit : 1) L'ordre des idiomes parlés dans la ville d'Alguer selon le critère de la fréquence est le suivant : italien, alguérien, alguérien et italien, sarde, sarde et italien. Tenant compte des niveaux diaphasiques, l'alguérien et le sarde se parlent surtout en famille, tandis que l'italien se parle surtout en dehors de la famille. 2) Les sujets féminins accordent une plus grande importance à l'italien, donc au prestige social, que les sujets masculins. 3) L'usage de l'alguérien décroît avec l'âge, en faveur de l'italien. 4) Comme il est normal, ce sont les sujets nés à Alguer qui parlent le plus l'alguérien. 5) L'alguérien et le sarde sont parlés par des sujets ayant des parents paysans ou ouvriers ; italien surtout par les élèves d'origine bourgeoise. 6) L'alguérien, comme le sarde, sont considérés comme inférieurs du point de vue social. On aspire à l'italien pour avoir un niveau socioculturel plus élevé, pour s'intégrer à la société moderne industrielle. 7) Tous les sujets sont conscients que l'usage de l'alguérien diminue continuellement. Les résultats de l'enquête prouvent combien il est urgent d'entreprendre une action intense et systématique pour « sauver » l'alguérien. Dans ce but on aurait besoin d'instruments tels que dictionnaires, grammaires et manuels.

Il faut féliciter l'auteur pour le travail difficile entrepris et pour les commentaires intelligents et clairs qu'il a su en tirer. Ce petit livre concis contient une grande quantité d'informations précieuses sur l'état actuel de l'alguérien et en général sur la situation linguistique de la ville d'Alguer. C'est un modèle d'étude sociolinguistique pour tous ceux qui s'intéressent à ce domaine.

Maria ILIESCU

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Cinco leyendas y otros relatos moriscos (Ms. 4953 de la Bibl. Nac. Madrid). Edición, estudio y materiales por Ottmar Hegyi, Madrid (Gredos) 1981, 387 p. (*Colección de literatura española aljamiado-morisca*, 4).

Desde hace 15 años el catedrático de la Universidad de Oviedo Alvaro Galmés de Fuentes se dedica a la publicación de textos aljamiados. La « Colección de literatura española aljamiado-morisca » (CLEAM), creada para llevar a cabo esta empresa muy meritoria, comprende ya 6 volúmenes. Los dos primeros contienen ediciones hechas por el mismo director de la colección (*Historia de los amores de París y Viana*, 1970, y *El Libro de las batallas*, Narraciones épico-caballerescas, 2 tomos, 1975), el tercero está constituido por las *Actas del Coloquio internacional sobre literatura aljamiada y morisca* (Departamento de Filología Románica de la Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad de Oviedo, 10 al 16 de Julio de 1972), el cuarto volumen, que reseñamos aquí, es prueba de la irradiación científica de las actividades ovetenses. Contiene la versión revisada de una tesis doctoral aceptada en la universidad canadiense de Toronto.

El autor edita un manuscrito de la Biblioteca Nacional de Madrid que contiene cinco leyendas moriscas. Cuatro de ellas, a saber, las leyendas de la « Conversión de Omar », del « Rey Tābī'u primero », de « Tamīm Addār » y del « Alárabe y la doncella » habían ya sido publicadas por Francisco Guillén Robles en las *Leyendas moriscas, sacadas de varios manuscritos existentes en la Biblioteca Nacional, Real y de D. P. Gayangos* (3 vols, Madrid 1885-86). Se imponía, sin embargo, una nueva edición. Tiene razón el autor si, al hablar de la edición de Guillén Robles, dice : « En vista de que dicha edición se hizo con miras más bien a la divulgación popular, y abunda en errores de transcripción y de interpretación, la re-edición de dichas leyendas está plenamente justificada » (1). Al lado de las cuatro leyendas reeditadas, el manuscrito presenta una quinta leyenda, que en el orden de las diferentes partes del código es la primera, la

(1) Sigue diciendo O. Hegyi : « Para ilustrar la falta de exactitud en la interpretación del texto basta citar un ejemplo : la expresión *combrar el logro*, calco del árabe *akala ar-ribā*, 'comer el logro', o sea 'practicar la usura', se interpreta por Guillén Robles como 'comprar el logro', lo que naturalmente carece de sentido » (p. 10, nota 2). Es verdad que F. Guillén Robles se equivocó. Pero al citar un infinitivo *combrar* O. Hegyi se equivoca también. *Combrar* no existe. Lo que, entre otras formas del verbo *comer*, aparece dos veces en el texto es la tercera persona de un futuro antiguo : *kombara = combrá* (22r 7, 149r 7). El infinitivo, sin embargo, no puede ser otro que *comer*, forma documentada en el código : *komer el logro* (147r 2).

leyenda de « Šargīl b. Šargūn ». Contiene además, « capítulos sobre la oración, dichos de un sabio . . . , tradiciones, oraciones, y termina con un capítulo sobre las alcabilas de los árabes en el Norte de Africa. En los dos últimos folios aparecen símbolos mágicos » (p. 10).

De las características lingüísticas de los textos el editor deduce que éstos proceden del Bajo Aragón y pertenecen al siglo XVI, más bien a su segunda mitad. Tal localización y datación son probables. Pero no podemos olvidar que, a falta de datos concretos, extralingüísticos, no pasan de ser hipotéticas.

La edición del texto se ha hecho según las normas de la CLEAM. En unas « Consideraciones sobre la transliteración de nuestro texto » (pp. 23-29), el autor justifica muy atinadamente estas normas. Para la transliteración de textos aljamiados no hay sistema ideal. Hay que aceptar compromisos. Los compromisos del sistema de la CLEAM son buenos. Resulta un texto que presenta una legibilidad satisfactoria para lectores familiarizados con textos españoles (antiguos), y que al mismo tiempo permite al especialista reconstruir la ortografía árabe.

A juzgar por las pocas páginas del manuscrito reproducidas al final del libro (2), la edición está hecha con esmero. La lectura atenta de la leyenda de « Tamīm Addār » ha suscitado en mí sólo las tres dudas siguientes :

- fol. 106r 2 : *kuwruda* (= cruda). Esta forma sorprende un poco ; se esperaría *kuruda*.
- fol. 109r 1 : *muwevas*. ¿ No sería *nuwevas* ?
- fol. 125v 8 : *so*. ¿ No sería *no* ?

Ninguna de las tres formas está en las páginas reproducidas. Por tanto no puedo controlarlas. Las formas tampoco se encuentran en el « Glosario » (pp. 239-361). Pero esto no prueba aún de manera contundente que debe tratarse de errores de transcripción (o de imprenta), porque el glosario, aun ocupando más de cien páginas, no es exhaustivo.

La constitución del glosario me parece, precisamente, algo problemática en ciertos aspectos. Que el autor no cite todas las ocurrencias de una palabra que no plantea problemas ni del punto de vista fonético ni del punto de vista semántico, se comprende perfectamente. Pero hay palabras como *cruda* (que la transliteración correcta sea *kuwruda* o *kuruda*) que no están registradas en absoluto. Y

(2) Las cuatro páginas reproducidas (111r, 154r, 189v, 190v) contienen, desgraciadamente, muy poco texto español. El folio 154r presenta una plegaria árabe y dos renglones con símbolos mágicos (¿ Por qué el editor no traduce en su edición este texto árabe, como lo hace en los demás casos ?) y los folios 189v y 190v contienen « una serie de símbolos mágicos con unas breves explicaciones para su uso en español » en parte indescifrables (p. 237). Para los romanistas habría sido útil la reproducción de más páginas « normales ».

también faltan en el glosario acepciones de palabras registradas (3). Un ejemplo : Del texto de la plegaria contenida en el capítulo IV se dice que « fuwe ttornado de arabī en caḡamiya » (fol. 40r 6). Ahora bien, el sentido de 'traducir' que tiene el verbo *tornar* aquí, sentido indicado correctamente por el editor entre paréntesis dentro del texto editado, no está registrado en el glosario. Tal indicación, sin embargo, sería necesaria, ya que se trata de una acepción interesante por ser poco frecuente en textos castellanos (4).

Tanto como por el glosario, el especialista de lingüística española se interesará por el « Estudio lingüístico » (pp. 31-69). Este estudio contiene indicaciones útiles sobre particularidades de la grafía, sobre problemas de fonética y de morfología, de formación de palabras y de sintaxis. Pongo, sin embargo, un reparo al modo de abordar los problemas adoptado por O. Hegyi : Sería deseable una distinción más clara entre particularidades específicas de nuestros textos y particularidades generales del español antiguo, como lo son, por ejemplo, ciertas formas reseñadas en la página 45 : deste (= de este), sobrel (sobre el), posartas (= posar-te-as) (5).

(3) El autor no dice en ninguna parte cuáles han sido sus criterios para la constitución del glosario.

(4) No la encuentro en los diccionarios y glosarios medievales de alcance general. Tengo a mano los ejemplos siguientes :

Libro conplido (ed. G. HILTY) : « ...cada uno d'ellos (sc. de los sabios) se trabaia espaladinar los saberes en que es introducto, e *tornar*-los en lengua castellana (p. 3a, 9-11).

Poema de Alfonso XI (ed. YO TEN CATE) :

- 1296 ... bos, escuderos
 sabedes bien la aravia
 sodes bien verdaderos
 de *tornarla* en aljamia.
- 1297 Departides el lenguaje
 por castellano muy bien.
- 1844 La profeçia conté
 e *torné* en dezer (= decir) llano,
 yo, Rodrigo Yáñez, la noté
 en lenguaje castellano.

Tornar 'traducir' es corriente en el dominio gallego-portugués. Lo encuentro ya en el manuscrito gallego (siglo XIV) de la *Crónica Troyana* ; véase KELVIN M. PARKER, *Vocabulario de la Crónica Troyana, Acta Salmanticensis*, Filosofía y Letras, XII/1, Salamanca 1958, p. 142.

(5) El estudio lingüístico contiene también algunos errores y puntos problemáticos. He aquí dos ejemplos : En la página 51 se lee « conjunción » en lugar de « conjugación ». En la página anterior el autor menciona la preposición *da*, que en los textos editados aparece con tanta frecuencia en lugar de *de* que es difícil interpretarla como mero « lapsus gráfico, debido al olvido del *alif de prolongación* » (p. 50). Pero este *da* no tiene nada que ver con el pasaje siguiente del *Auto de los Reyes Magos*, como opina O. Hegyi :

Interés particular despierta el capítulo dedicado a los arabismos, sobre todo los arabismos sintácticos. ¡ Lástima que este interesante capítulo contenga un error que parece repetirse en todos los volúmenes de la CLEAM ! En su tesis doctoral (6), Alvaro Galmés de Fuentes había citado en forma incompleta y errónea el libro de Hermann Reckendorf *Über Paronomasie in den semitischen Sprachen. Ein Beitrag zur allgemeinen Sprachwissenschaft* (Giessen 1909), escribiendo *Über Paronomasie in den semitischen Sprachen* (7), y empleando en español el término de *paranomasia* (p. 197). Desde entonces él y sus discípulos vienen hablando de *paranomasia*, *paranomásico* e incluso *paranomástico* (8). Es de esperar que en adelante también en la CLEAM se emplee la forma correcta *paronomasia*.

Tengo que hablar, por fin, del « Prólogo » (pp. 9-29), que, además de las ya mencionadas « Consideraciones sobre la transliteración de nuestro texto », contiene los párrafos siguientes : « El manuscrito 4953 de la Biblioteca Nacional de Madrid » (pp. 9-11), « Significación del término 'aljamía' » (pp. 11-12), « La relación *carabī* - *caġamī* en el contexto islámico » (pp. 12-16), « Significación del uso del alfabeto árabe » (pp. 16-18), « Generalidades sobre el carácter lingüístico de los textos aljamiados » (pp. 18-20), « Grado del conocimiento árabe entre los moriscos » (p. 21), « Arcaísmos y dialectalismos » (pp. 21-22). Son párrafos interesantes, que tienen valor para todas las ediciones de textos aljamiados. En uno de ellos se discute — por primera vez en la CLEAM, si no me equivoco — la oposición entre *carabī* y *caġamī*. Como O. Hegyi lo muestra atinadamente, la oposición está basada originariamente en una perspectiva árabe-islámica. *Al-caġamīya* era la lengua extranjera con respecto al árabe. El término se aplicó, por ejemplo, a las lenguas románicas de la Península Ibérica que estaban en contacto con el árabe (el mozárabe, sobre todo, pero también los otros dialectos : el aragonés, el castellano, etc.). Creo que hacia fines de la Edad Media se efectuó, sin embargo, un cambio en la perspectiva. Esta se hizo cristiana. Para los cristianos la *aljamía* era el dialecto románico de los moriscos, en oposición con su propio modo de hablar y escribir. En esta perspectiva lo extranjero o extraño

Senior a a seer *da* oriente

de todos hata in occidente (25-26).

Según mi modo de ver, no se trata aquí de una preposición *da*, sino de la combinación de las dos preposiciones *de* y *a* : *a oriente* está ya en el Cid, y con esta expresión se combina la preposición *de*, en perfecto paralelismo con la expresión *hata in occidente* del verso siguiente, donde hay también dos preposiciones combinadas.

(6) *Influencias sintácticas y estilísticas del árabe en la prosa medieval castellana*, Madrid 1956.

(7) Tanto en la página 197 como en la Bibliografía (p. 227).

(8) Véase *Actes du X^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Strasbourg 1962*, II, Paris 1965, pp. 543-544 ; CLEAM 2/2, p. 92 ; CLEAM 4, pp. 68-69 ; CLEAM 5, p. 117 ; CLEAM 6, p. 125.

se refirió más a la religión que a la lengua, ya que las dos formas lingüísticas eran románicas. Lo que diferenciaba la lengua de los moriscos de la de los cristianos fue, en parte, cierta hibridación provocada por el influjo del árabe (9), pero, sobre todo, la forma de ponerla por escrito, basada en el alfabeto árabe. Creo que este cambio de perspectiva ha dejado sus huellas en la forma de la palabra que designaba la lengua de los moriscos. En general, los filólogos no explican por qué tenemos *aljamía* en lugar de *(al)ajamía*. Ni J. Corominas (en los diccionarios etimológicos del castellano y del catalán) ni O. Hegyi hablan del problema. El único intento de explicación que yo conozca es el de A. Steiger : « *Aljamía*, de *al-cašamija*, con sincopa de *-ca-* para evitar la triple repetición de la *a* o por falsa interpretación del artículo » (10). Yo creo más bien que la forma *aljamía* se debe al influjo de *aljama* 'conjunto de los judíos o de los moros de una localidad', influjo que se explica perfectamente por el mencionado cambio de perspectiva (11). La nueva perspectiva explica y justifica también la aplicación del adjetivo *aljamiado* al aspecto exterior del alfabeto empleado para poner por escrito la lengua en cuestión.

Gerold HILTY

Vittorio MARMO, *Dalle fonti alle forme, Studi sul Libro de buen amor* (Romanica Neapolitana, 14), Napoli (Liguori) 1983, 270 pp.

Les études sur l'œuvre fascinante et énigmatique de Juan Ruiz sont nombreuses (plus de 500 titres, cf. p. 9), et M. Marmo en a tenu compte dans leur totalité (cf. sa bibliographie, pp. 237-256). C'est pourquoi son livre commence par une orientation sur l'histoire 'externe' du texte : questions de métrique, datation, tradition manuscrite, problème des lacunes, biographie de l'auteur, etc. (pp. 9-31). Il s'agit plutôt d'un résumé critique des travaux antérieurs que du résultat de recherches indépendantes, mais l'utilité d'une telle mise au point est incontestable. La même remarque s'applique aux *Note per una rassegna delle*

(9) Véase, a este respecto, H. SCHUCHARDT, « Die Lingua franca », *ZRPh.* 33 (1909), pp. 441-461 especialmente p. 450.

(10) *Contribución a la fonética del hispano-árabe y de los arabismos en el ibero-románico y el siciliano*, Madrid 1932, p. 281, nota 2.

(11) Puede ser significativo que la primera forma con *l* se encuentre en un texto cristiano, el *Poema de Alfonso XI*. Como se ve en las estrofas citadas arriba (véase nota 4), este texto presenta la triple perspectiva lingüística de *arabia - aljamía - castellano*. — En textos aljamiados encuentro una sola forma con *l* : *alġāmi* en el ms. 5252 de la Biblioteca Nacional, editado por R. KONTZI, *Aljamiadotexte*. Ausgabe mit einer Einleitung und Glossar, 2 vols, Wiesbaden 1974, II, p. 880 ; véase también la página 15 del libro de O. Hegyi, donde se cita esta forma al lado de tres formas aljamiadas del tipo *ajamí*.

fonti (pp. 32-54) : c'est l'analyse, très dense, de toutes les données concernant les textes utilisés directement ou indirectement par l'Arcipreste, aussi bien que la tradition littéraire et culturelle dans son ensemble. M. Marmo y arrive à la conclusion (attendue, il est vrai) : « il *Libro* ha già le sue fonti, numerose e diverse, nessuna delle quali è così importante da assurgere a un piano testuale che le consenta strutturalmente di dominare tutte le altre, ma ciascuna delle quali è variamente abbastanza importante da impedire che un' altra divenga dominante » (p. 59).

Si on accepte cette thèse, on se voit contraint de poser le problème de l'unité du livre ; car, bien que l'auteur ait remanié les éléments hétérogènes qu'il a rassemblés, l'œuvre reste ambigu (cf. pp. 62 sqq.). M. Marmo distingue d'abord trois classes de segments (p. 80) : les séquences 'lyriques' (c'est-à-dire des passages qui utilisent d'autres mètres que l'alexandrin du *mester de clerecía*), narratives ou non ; les séquences narratives en *cuaderna via* ; les séquences non narratives (commentaires, passages didactiques) en *cuaderna via* (pour plus de détails, v. chap. II, pp. 75-127). L'auteur s'inspire, bien sûr, de la narratologie moderne, mais, pour le moment, sans formaliser rigoureusement ses résultats, qui lui permettent d'isoler 106 séquences, dont 22 'lyriques', 54 narratives, et 30 non narratives (cf. le tableau, pp. 126-127). Le troisième chapitre (pp. 131-202) est consacré aux rapports entre les séquences, et surtout entre les éléments narratifs et didactiques ; M. Marmo y met à profit les travaux de G. Genette sur la structure du récit, et il arrive à des résultats intéressants, mais qui restent enfermés dans le cercle étroit de la doctrine structuraliste (d'ailleurs, celui-ci n'est pas quitté non plus dans le dernier chapitre, *Altri spunti di analisi e conclusioni*, pp. 203-233). Peut-être, certains lecteurs auraient-ils souhaité un procédé moins exclusif, et qui aurait combiné le structuralisme avec l'histoire sociale de la littérature. Cependant, le livre de M. Marmo est une contribution importante aux études sur le *Libro de buen amor*.

Albert GIER

DOMAINE GALLO-ROMAN

Bernard CERQUIGLINI, *La parole médiévale*, Paris, Editions de Minuit, 252 pages, 1982.

Cet ouvrage (1) fera sûrement date dans l'histoire de la linguistique médiévale. Il constitue une tentative originale et raisonnée d'aborder la langue médiévale sans œillères étymologisantes ni corset universaliste. Tentative pleinement réussie, empressons-nous de le dire tout de suite, qui, sans renier les acquis des

(1) Il rassemble les principales analyses de la thèse de doctorat d'Etat de B.C. : *La représentation du discours dans les textes narratifs du Moyen Age français* (Aix-Marseille I, juin 1979, 783 pages).

études passées, ouvre la voie théorique et méthodologique à de nouvelles et passionnantes investigations. Invitation scientifique à (re)découvrir l'ancienne langue, à repartir à la quête de ses mécanismes propres, de son fonctionnement spécifique, de ses règles et contraintes dynamiques, *La parole médiévale* de Bernard Cerquiglini est une éclatante illustration des profits que l'on peut espérer retirer d'une analyse qui, au lieu de se cantonner dans le carcan d'une statistique non transcendée ou de se plier aveuglément aux dogmes des théories linguistiques contemporaines, cherche à appréhender l'ancien français lui-même, dans son altérité et non uniquement dans ce qu'il a de commun avec notre langue actuelle.

Une telle approche nécessite la reconnaissance préalable de l'ancien français comme une langue littéraire, comme une écriture, ou, ce qui est plus juste, comme une « totalité conflictuelle d'écritures » (p. 11). L'objet d'étude sera par conséquent le(s) texte(s). Et, plus précisément, aussi paradoxal que cela puisse paraître, B.C. choisit comme premier champ d'exercice de cette grammaire textuelle le discours (direct). Non pour retrouver l'oralité, mais au contraire pour traquer la syntaxe particulière que l'écrit est obligé de mettre en œuvre pour signaler et représenter la parole : « le discours direct est un problème que doit résoudre le texte médiéval à l'aide de matériaux linguistiques et selon des règles qui lui sont en partie imposées et qu'en partie il invente. C'est à ce niveau que le linguiste peut trouver ce qu'il cherche : des contraintes tenant à une syntaxe et une écriture, la grammaire de ses textes » (p. 12).

Comment le vers a-t-il résolu ce problème ? Comment la prose s'en est-elle tirée ? Tel est l'objectif de la première partie (*Grammaires de l'inscription*) de l'enquête que mène B.C. Une double hypothèse sous-tend sa démarche. La première reconnaît à la prose le statut plein de forme littéraire en en faisant l'égale de la métrique. La seconde voit dans cette prose naissante du XIII^e siècle une écriture en formation qui « se constitue dans un rapport problématique à la parole » (p. 17). La vérification de ces deux thèses recourt à la comparaison entre le *Joseph d'Armathie* en vers de Robert de Boron (fin XII^e) et trois de ses versions en prose du début du XIII^e siècle. La première investigation porte sur les marques d'inscription (ch. I, *Les marques*, pp. 21-77). Partant du vers et de son organisation propre, puis se plongeant dans les textes en prose, B.C. démont(r)e, avec une minutie passionnée et passionnante, les mécanismes d'inscription du discours dans le récit. La différence d'organisation entre les deux types d'écritures est nette : à la diversité des marques auxquelles a recours le texte en vers s'oppose l'emploi quasi-obligé de la prolepse dans le cas de la prose. L'interprétation de ce bornage différent se trouve dans la transformation des paroles en action du récit qu'opère la prose. La « confiance » (p. 36) du vers qui ne réduit pas la parole fait face à la « méfiance » assimilatrice de la prose (p. 77) qui l'enrégimente.

L'étude de la forme (ch. II, *La forme*, pp. 78-102), c'est-à-dire la façon dont le discours est représenté, mis en forme, confirme cette dualité de syntaxe. La

prose s'accommode mal des discours biformes qu'utilise le vers lorsqu'il fait suivre le style indirect du style direct ou du style indirect libre. Elle est obligée d'éliminer la seconde partie ou de transformer le tout soit en style direct, soit en style indirect. Le maintien du discours biforme est rare. La prose, par ailleurs, est conduite à un sur-fonctionnement formel se traduisant par une propension à la répétition des marques de signalisation, à une redondance énonciative, qui est le signe de la clôture d'une parole, du découpage d'un discours en unités de contenu qui deviennent autant de paroles autonomes. Les indices d'une telle sur-détermination sont variés : analepse (pp. 84-92), morphèmes énonciatifs comme *si*, *or*, *car*, *et*, etc. (pp. 92-95), prolepse (pp. 95-96). Ce contrôle qu'exerce la prose sur le discours, cette volonté d'enchaîner la parole aux autres maillons du récit amènent un jeu complexe sur le *je* énonciatif différent de celui de la forme vers. B.C. l'étudie dans le chapitre III *Le statut* (pp. 103-123). Différentes procédures sont à l'œuvre dans l'identification de l'énonciateur : le locuteur est rappelé (*je* ré-énoncé) ou relayé, ou déssaisi ou encore effacé. La retombée philologique de ce jeu énonciatif, subtil et complexe, est capitale. Cette « philologie systématique et structurale » (p. 121) que met à l'épreuve B.C. dans la comparaison des différentes versions en prose du *Joseph* infirme, — ou du moins en atténuée sensiblement la portée —, le dogme de la pratique philologique classique qui veut que les différentes versions en prose d'un texte en langue vulgaire soient les descendants corrompus d'un texte — source unique. En ce qui concerne les versions du *Joseph*, B.C. montre que la position arborescente (ou stemmatique) du spécialiste en la matière R. O'Gorman est plutôt erronée. La morale qui ressort de la typologie des proses du *Joseph* est que « la prose du XIII^e siècle est bien davantage fabriquée que copiée » (p. 123).

La seconde partie (pp. 127-245) est, à mon avis, encore plus stimulante que la première. Elle est entièrement consacrée à l'adverbe *mar*, qui fait partie de cette classe de morphèmes énonciatifs que sont *or*, *car*, *si*, etc., dont le rôle démarcatif dans la signalisation du discours s'accompagne d'une activité de représentant : ils miment la parole (d'où le titre *Mimésis de la parole*, que B.C. a sans doute préféré à un plus prosaïque, mais plus direct et moins opaque *Syntaxe et sémantique de 'mar'*).

Cette seconde partie prolonge la première tout en s'y opposant. Elle la prolonge, dans la mesure où *mar* passe pour être un marqueur de discours, un morphème « textuel ». Elle s'y oppose, parce que l'analyse délaisse le plan des grammaires textuelles ou grammaires discursives pour s'élever au niveau d'une grammaire de l'ancien français qui relève d'un système linguistique immanent, qui transcende ce que les syntaxes du vers et de la prose avaient de dynamique et de mouvant, pour atteindre le plan des propriétés stables, c'est-à-dire celui des hypothèses qui se donnent les conditions de leur falsification (p. 137). Il me semble, en effet, que cette magistrale étude de *mar* illustre la possibilité d'une linguistique de l'ancien français qui ne soit pas seulement une linguistique du *texte* médiéval. L'on m'objectera sans doute, et peut-être B.C. lui-même, que le caractère énonciatif de *mar* dévoile le registre « textuel » ou « énonciatif » de

l'analyse. Certes, mais il me tient à cœur de dénoncer ici l'équivoque qui s'attache à la notion de grammaire textuelle ou linguistique textuelle ou grammaire du discours, ou linguistique d'énonciation, etc. Ces différents termes ont au moins deux acceptions. Ils sont tantôt employés par opposition aux grammaires ou descriptions de « langue », tantôt pour qualifier certaines expressions dont la description fait appel de quelque manière que ce soit à la (situation d')énonciation. Il ne s'agit cependant pas de la même chose dans les deux cas. Les expressions « énonciatives » relèvent aussi de la langue en ce qu'elles ont un sens-type, un sens conventionnel qui prédit leurs emplois possibles. A ce titre, elles ne font donc pas partie d'une grammaire textuelle dans le premier sens du terme. Pour être plus clair, je dirai que la première partie de l'ouvrage de B.C. ressortit à une linguistique textuelle, la seconde figure de plain-pied dans une description proprement linguistique, si l'on veut, de l'ancien français. C'est le même mot de *grammaire* qui est utilisé dans les deux cas, mais pour nous il n'a pas la même valeur, même si le concept d'énonciation par la jonction qu'il opère peut faire croire le contraire.

Notre manière de voir les choses ne rend que plus attrayante la tentative de B.C. Comment a-t-il procédé pour trouver la « clef » de cet adverbe marginal, peu et mal étudié, qu'est *mar* ? Deux étapes structurent le parcours explicatif : une analyse distributionnelle et un essai d'interprétation sémantique unitaire.

L'analyse distributionnelle (pp. 138-162) révèle que *mar* est toujours dans une position initiale antéposée au verbe, qu'il figure toujours dans un discours et toujours en tête de proposition, et qu'il remplit une fonction de marquage de prédicat en dégageant à sa gauche une place hors proposition qui peut être laissée vide ou saturée par un groupe nominal détaché (cf. le détachement du sujet dans *Li duze per mar i serunt jugez*). Sa distribution le rapproche d'autres marqueurs prédictifs comme *si* et *car*, par exemple. La modalisation qu'il exerce l'en sépare par contre.

B.C. se livre par là-même à une analyse sémantique fort suggestive de *mar*. Dans des pages très réussies, et qui peuvent passer pour un modèle d'investigation sémantique, B.C. essaie méthodiquement de percer le secret de *mar*. On ne peut que le féliciter d'avoir tourné le dos aux explications éclatées traditionnelles et d'avoir essayé de trouver un dénominateur sémantique commun qui subsume les effets de sens et emplois divers généralement plus ou moins correctement répertoriés. Cet amont unitaire sémantique lui offre matière à de nombreuses rectifications de passages mal interprétés. Philologues, lexicologues et lexicographes de l'ancienne langue trouveront ici de quoi nourrir positivement leur pratique future.

Voyons de plus près quelle est l'hypothèse explicative postulée. B.C. voit dans *mar* « une modalité thétique de discordance fonctionnant sur un couple d'énoncés » (p. 165). Le vers de 1057 du *Roland* permettra d'explicitier cette définition :

E1 *Felun païen mar i vindrent as porz*

Une première observation établit que *mar* met en rapport le prédicat *i vindrent as porz* avec le sujet *Felun païen* : le locuteur affirme du sujet *Felun païen* le prédicat *i vindrent as porz* et juge cette venue fautive. Une observation plus précise révèle que l'explicitation de ce jugement est donnée par un autre énoncé du texte postérieur E2 :

E2 *Jo vos plevis, tuz sunt jugez a mort*

Mar est ainsi la traduction d'un jugement porté en quelque sorte d'une phrase sur l'autre par un locuteur qui procède en deux temps : (i) attribution à un sujet d'un prédicat modalisé comme discordant ; (ii) justification de cette discordance par E2.

B.C. insiste sur un point qui ne me paraît guère correct. La discordance se situe, selon lui (pp. 165-166), non pas par rapport à la situation que désigne E2, mais par rapport à l'énonciation même de E2. Il invoque trois raisons pour cela, à savoir que *mar* apparaît normalement dans un énoncé formant couple (E1-E2), que la situation dénotée par E2 n'est pas forcément vraie et que le recours à une réalité extra-linguistique signifie la mise à l'écart du réel que constituent les représentations mentales mises en jeu dans *mar*. Aucune des trois ne me semble cependant convaincante pour justifier un appui discordancier sur l'énonciation. La discordance se manifeste par rapport au contenu de l'énoncé et non de son énonciation. Il s'agit ici, je crois, de la même erreur qui a conduit à faire des symboles indexicaux des expressions qui réfèrent à leur propre énonciation, c'est-à-dire des expressions sui-référentielles. Or, ce n'est pas parce que le symbole indexical *je*, par exemple, oblige, pour trouver le référent, à prendre en compte sa propre énonciation qu'il réfère pour autant à cette énonciation. Il réfère à la personne qui dit *je* et c'est tout. De même, ce n'est pas parce que le sens de *mar* conduit à chercher dans l'entourage linguistique (ou extra-linguistique) de sa propre occurrence l'énoncé qui justifie la discordance véhiculée, quel que soit le sens précis qu'on accorde à cette discordance, que cette discordance s'établit par rapport à l'énonciation de cet énoncé. Si discordance, il y a, elle se situe par rapport à l'état de faits décrit par cet énoncé. Je ne vois pas en effet quel sens prêter à une discordance établie par rapport à une énonciation.

Cette rectification, si c'en est vraiment une, ne porte nullement préjudice à l'explication centrale de B.C. Le fait important, à ce niveau, est la mise au premier plan de l'énoncé justificateur E2. Cette découverte autorise une analyse neuve et convaincante du morphème *i* que l'on trouve souvent après *mar*, alors même que le verbe co-occurent n'exprime pas le mouvement (cf. *mar i fui*). L'élément *i*, en anaphorique transphrastique, renvoie précisément à la situation dénotée par E2 (p. 169), *mar i fui*, par exemple, pouvant s'interpréter comme « quel malheur pour moi étant donné la situation que je vais dire ».

L'analyse n'est pas close pour autant. B.C., dans un second temps inspiré des démarches d'O. Ducrot, cerne de plus près le mécanisme discordancier de *mar* en postulant que le champ d'application de l'adverbe n'est finalement pas la relation sujet-prédicat, mais qu'il concerne le lien entre une valeur implicite que

le sujet accorde au prédicat et la situation justificatrice E2. Autrement dit, la discordance s'établit entre la représentation que se fait le sujet du prédicat qui lui est assigné et la situation décrite par E2. L'exemple du *Roland* cité ci-dessus aura par conséquent l'interprétation suivante : « Ces fourbes de Païens ont eu bien tort de considérer, je le suppose, que venir jusqu'aux ports leur serait un avantage, car, je vous le garantis, il en mourront tous » (p. 171). En employant *mar*, le locuteur effectue donc trois opérations : il attribue un prédicat au sujet, il reconstitue l'implicite qu'on est en droit de supposer avoir été associé par le sujet à ce prédicat et il indique, enfin, la discordance entre cet implicite et la situation dont il fait part à son auditeur.

Cette hypothèse s'oppose radicalement aux conceptions classiques sur *mar* en ce que la portée de l'adverbe est déplacée : ce n'est plus le prédicat associé au sujet qui est jugé fautif, mais l'opinion (la valeur implicite) du sujet sur ce prédicat. La traduction du vers 1057 en « Les Païens félons sont venus aux ports pour leur malheur » est inexacte. *Mar* signifie bien que le sujet a eu tort, mais non pas d'effectuer le procès en question, mais celui d'avoir associé une valeur implicite à ce procès. Quelle est cette valeur implicite ? Si l'on accepte que tout sujet (médiéval surtout) aborde normalement un procès, quel qu'il soit, en espérant qu'il lui soit utile et qu'il ne lui soit pas défavorable, on aura compris que deux valeurs implicites sont en jeu : une valeur d'*opérant*, qui correspond à l'utilité attendue, et une valeur de *non détriment*, qui correspond à l'attente d'une issue favorable. *Mar*, par conséquent, aura deux valeurs : il exprimera soit l'*inopérant* (le sujet a eu tort de penser que le prédicat lui serait utile), soit le *détriment* (le sujet a eu tort de penser que le prédicat lui serait favorable). Le résultat est absolument appréciable. En témoigne la fin de l'ouvrage où B.C. se livre à de judicieuses mises au point concernant le prétendu *mar* « négatif », le champ d'application toujours restreint au sujet et plus précisément encore au sujet prédicatif et non grammatical, le système aspectuo-temporel, etc. Bref, une mine de renseignements et un modèle méthodologique remarquables !

C'est sur le fond que je voudrais m'arrêter. Il me semble qu'une alternative sémantique soit envisageable qui n'inscrive point dans le contenu sémantique même de *mar* la discordance avec la valeur implicite. La question ressortit au débat entre partisans et détracteurs d'une pragmatique intégrée. Faut-il intégrer la notion de valeur implicite ou non ? B.C. opte, nous l'avons vu, pour l'intégration. Je pencherai plutôt pour l'attitude contraire. Deux raisons à cela. Certains emplois de *mar* s'avèrent difficilement interprétables en termes de valeur implicite qu'associe le sujet au prédicat. Soit l'exemple formulaire *mar i fui nez*, à propos duquel B.C. note fort justement (p. 227) que le détriment énoncé est lié à la situation présente. Comment imaginer qu'il signifie d'abord que le locuteur-sujet a eu tort de penser ou croire que sa naissance ou son existence lui est favorable ou utile ? En second lieu, les deux emplois fondamentaux de *mar*, à savoir sa valeur d'*inopérant* (sens de 'vainement') et sa valeur détrimentaire, peuvent être expliqués dans que l'on fasse intervenir une discordance entre une opinion attribuée au sujet et la situation dénotée par E2. Admettons que le sens

fondamental de *mar* soit bien celui 'd'avoir tort' et que cette modalité porte sur l'action ou état exprimé par le prédicat de E1, l'énoncé E2 venant justifier ce jugement. On comprendra alors sans peine que cette action ou cet état, pour mériter ce jugement négatif, apparaissent comme vains, inutiles ou défavorables. On comprendra aussi le pourquoi de la notion de valeur implicite : celui qui a entrepris l'action n'a le plus souvent, évidemment, pas prévu un tel effet.

Les réflexions qui précèdent ne se veulent nullement une critique de l'argumentation générale de B.C. Elles exhibent simplement la possibilité, à une étape de la démonstration, d'une alternative à la solution intégrée. Laquelle des deux hypothèses est la meilleure ? La question reste ouverte, même si personnellement j'opterai pour une solution non intégrée.

Il n'est guère besoin, on l'aura compris, de redire longuement à la fin de ce compte rendu l'importance de l'ouvrage de B.C. Il marque, à mon avis, une étape capitale dans le cours des études de linguistique médiévale. On aurait tort cependant de croire qu'il s'adresse aux seuls médiévistes. Par l'objet d'étude choisi, discours et marqueur énonciatif, et surtout par le modèle magistral d'argumentation présenté, il concerne en fait l'ensemble du public linguistique. On ne manquera pas de souligner, pour terminer, qu'au plaisir du contenu s'ajoute pour le lecteur celui de la forme, celui d'une écriture pleine et forte, épanouie.

Georges KLEIBER

Annemarie SCHMID, *Ein Beitrag zur Phraseologie des Französischen. Syntaktisch-semantische Untersuchungen zu mettre in festen Verbindungen. Innsbrucker Beiträge zur Kulturwissenschaft, Sonderheft 57, Innsbruck, 1984, 224 p.*

Le livre comprend trois chapitres. Le premier est dédié aux fondements théoriques (niveau de la structure syntaxique et niveau de la structure sémantique, envisagés à la lumière de la théorie des valences). Le deuxième s'occupe de *mettre* comme verbe indépendant, tandis que le troisième chapitre, le plus étendu, comprend l'analyse de la phraséologie du même verbe. Il est précédé, à son tour, d'une petite introduction théorique sur la notion de « phraséologie », telle qu'elle est conçue dans les pays européens et aux Etats-Unis.

Le corpus a été extrait de quinze œuvres littéraires françaises, parues entre 1969 et 1974, de sept journaux et magazines (tels que L'Express, Le Monde, Le Nouvel Observateur, etc.) et d'un grand nombre de dictionnaires de langues, dictionnaires de synonymes, dictionnaires d'expressions. Les phraséologies sont délimitées, classées et analysées selon leur structure syntaxique et sémantique.

Dans une précieuse annexe, on trouve a) la liste de toutes les expressions ordonnées, conforme à l'analyse faite dans le troisième chapitre, b) la liste des

expressions avec les indications précises de la nature sémantique des valences possibles (sujet (1), complément direct (2), complément indirect et compléments circonstantiels (3)), ainsi que l'indication de la conjugaison avec *être* ou *avoir*, et les modifications possibles à l'intérieur de chaque expression, c) la liste alphabétique de toutes les phraséologies du corpus.

Le livre se termine par de riches indications bibliographiques. Fidèle au titre, cette étude est une sérieuse contribution à la phraséologie française ; elle rendra de grands services aux lexicographes et aux traducteurs.

Maria ILIESCU

René ANDRIANNE, *Literatur und Gesellschaft im französischsprachigen Belgien*, Francfort, Haag und Herchen, 1984 (Untersuchungen zur Romanischen Philologie, vol. 4), 232 p.

L'ouvrage de René Andrianne ne constitue ni une histoire — une de plus — de la littérature française de Belgique ni un palmarès. C'est un essai, original, pour tenter d'expliquer les diverses forces sociales qui sont à l'origine des particularités internes et externes de cette littérature. Il s'agit là d'un sujet qui commence à être exploré depuis quelques années — notamment dans des cercles universitaires —, mais auquel aucun volume n'a jusqu'ici été consacré.

Neuf, ce travail intéressera cependant un large public. Depuis 1976 à peu près, des préoccupations se font jour dans le monde des lettres et chez les intellectuels, qui vont exactement dans le même sens que ce travail. On peut donc dire que celui-ci vient à son heure.

L'information de l'auteur, tant sur les faits évoqués que sur les travaux de ses prédécesseurs, est irréprochable, et tout à fait à jour (le dernier chapitre, par exemple, consiste en une analyse d'un important ouvrage ayant fait du bruit en 1980 : *La Belgique malgré tout*).

Sérieux, l'ouvrage n'est cependant jamais ennuyeux. Servi par une langue limpide, sans complications, l'exposé est extrêmement didactique, échappant presque toujours au simplisme, et toujours soucieux de rappeler la matérialité des faits analysés. L'habitude qu'a l'auteur de s'adresser à des publics non-francophones et non-belges y est sans doute pour quelque chose. Mais ce didactisme de bon aloi ne va pas sans touches d'humour, qui conduisent parfois à des notes sarcastiques (voir par exemple la manière dont est résumé le fonctionnement des universités belges, ou dont sont évoquées les institutions politiques de la Belgique de 1981).

Le linguiste sera particulièrement intéressé par la description, nécessairement succincte, des différentes situations sociolinguistiques qui prévalent dans les différentes régions du pays (voir notamment les chapitres « Un état sans

nation » et « la Wallonie impossible »). Il pourra cependant regretter que le problème de la « langue d'écriture » ne soit pas abordé de front.

Signalons au public francophone qu'existe une version française, assez peu différente, de ce travail (*Ecrire en Belgique. Essai sur les conditions de l'écriture en Belgique francophone*, Bruxelles, Labor, 1983).

J. M. KLINKENBERG

Frank R. HAMLIN avec la collaboration de l'Abbé André Cabrol, *Les noms de lieux du département de l'Hérault*. Nouveau Dictionnaire Topographique et Etymologique (Mèze/Montpellier), 1983, XXXVI + 437 pp.

En 1961, Frank Hamlin publia, à Montpellier, sa thèse *Le Suffixe -acum dans la toponymie de l'Hérault*. Le 25 mai 1983, à Montpellier, il lui fut remis un prix scientifique pour le livre dont nous rendons compte ici. Ces deux dates laissent entrevoir vingt années de travail préparatoire pour réaliser ce volume (cf. « Avant-propos », VII-VIII). Celui-ci est destiné à remplacer le *Dictionnaire topographique* de la série officielle, publié en 1885 par E. Thomas (IX, « Introduction » IX-XXVII). En même temps, l'auteur se propose de fournir un dictionnaire étymologique, tâche qui s'impose d'elle-même lorsqu'un dictionnaire topographique est réalisé par un linguiste et non par un historien-archiviste comme pour les volumes de la série officielle. Pour dépasser la documentation de Thomas, M.H. a eu recours aux cartes tant anciennes (Cassini, etc., cf. XII) que modernes (de l'Institut Géographique National), aux cartulaires (XIII), aux cadastres et compoix (XV). A plusieurs reprises, il a rectifié l'attribution de formes anciennes (*ib.*), parfois il propose une graphie différente de celle retenue par l'I.G.N. (X, XII s.). Il le fait en connaissance de la prononciation locale sur laquelle il s'était souvent renseigné, aidé par l'abbé A. Chabrol (XII, XIV s.) dont le nom est cité comme collaborateur.

Ayant inclus tous les lieux-dits (et hydronymes), M.H. traite un nombre impressionnant de toponymes. Il serait oiseux de le chicaner sur telle ou telle étymologie tant qu'il n'est pas possible d'avancer une alternative convaincante. Toutefois, on doit constater que l'auteur ne tient pas toujours suffisamment compte de la phonétique historique. Ainsi, il semble difficile d'accepter un gentile lat. *Afanius* comme base de *Affaniès* (3) lorsqu'on pense aux nombreux *Devés/Devois/Devèze* (13) où *-f-* a été sonorisé, ou un « radical pré-indo-européen **bed-*, **ved-* » pour *Véducle* quand on sait que *-d-* est passé à *-z-* (comme p. ex. dans *Belvezé* et *Benézech*, 38 s.) en occitan (1). L'étymon de *Euze*

(1) Cf. J. Ronjat, *GIPPM* II, 94 (§ 275) ; on relève même des exemples pour *-t- > -z-* comme *Bézièrs*.

(145), etc., n'est évidemment pas *īlex*, mais la forme dialectale *ēlex* (cf. *REW* 4259, *FEW*, D-D-M s.v. *yeuse*, etc.). Pour *Rhèdes*, l'auteur propose un étymon *R(h)actis* (718) sans se soucier du fait que le *i* de la finale aurait dû tomber. Il affiche d'ailleurs une prédilection pour *-is*, locatif-ablatif qu'il voit, entre autres, à l'origine des toponymes *Castries* (où il postule même une forme « . . . populaire **castriis* . . . avec redoublement d'*i* », 90), *Ceps* (99), *Sorbs* (375), pour lesquels *cippos*, *sorbos* auraient suffi, car « nous citons généralement à l'accusatif (prototype normal des dérivés romans) les noms communs et les suffixes latins » (XII). L'ablatif pourtant s'impose pour *Tourbes* (390) qu'on ramène ordinairement (tout comme *Tourves*, Var) à *turribus*, il peut se justifier aussi pour *Cazouls* (96). Mais on se demande quel cas pourrait se cacher derrière la forme du « suffixe prélatin *-atis* », connu généralement sous la forme de *-ate* (2), et qui doit rendre compte de la finale *-as* dans des n.d.l. comme *Arboras* (13), *Aurelas* (20), *L'Avisas* (23), *Brenas* (58), *Conas* (114), *Loiras* (213), *Lunas* (216), *Magalas* (218), *Margaussas* (275), *Nizas* (262), *Pézenas* (285), *Le Rouas* (330), *Soubeiras* (376), *Vias* (411). Le choix de *-atis* est sans doute motivé par les anciennes attestations des toponymes pourvus de cette finale ; la plus ancienne est pourtant *Nizate* (a. 884). L'ablatif du pluriel le plus surprenant nous est offert sous la forme de *-anicis* (XII) qui est censée rendre compte de la désinence moderne *-argues*, présente dans quelques douzaines de n.d.l. avec une aire de densité maximum — comme l'a montré M.H. — dans les départements de l'Hérault et du Gard. En effet, il avait consacré une étude spéciale (tout comme pour *-anum* et *-acum*) à ce suffixe (3) à la suite de laquelle il avait développé cette idée. Ayant constaté qu'avant 1100, ces toponymes sont rendus par *-anicus* et *-anicis*, mais aussi par *-anicos* (5 exemples dans 2 documents), et qu'après « . . . 1100 environ, les formes latines ou latinisées se terminent presque sans exception (. . .) en *-anicis*, *-aneges* ou *anegues* » (4), il croit qu'à la base de telle confusion seraient des n.d.l. en *-anicis* aux « formes figées dès l'époque de leur formation » (5). Il est étonnant que depuis la publication de cet article, personne n'ait songé à faire remarquer à l'auteur que telle explication se heurte à des obstacles insurmontables d'ordre phonétique : il est impensable, en effet, que la vélaire latine *k* se soit sonorisée sans être palatalisée devant *i*. Les graphies médiévales en *-anicis* ne sont donc rien d'autre que des latinisations des formes respectives en langue vulgaire (rendues *-aneges*, *-anegues*) provenant probablement de l'accusatif du pluriel *-anicos* — dans le *Dictionnaire* . . . on est partout renvoyé à la forme aberrante *-anicis*. Quant aux radicaux des toponymes en *-an*, *-ac*, *-argues*, etc., M.H. a eu recours non seulement aux manuels d'anthroponymie de Schulze, Kajanto, et

(2) Cf. Gröhler I, 48, 112, 178, etc. ; Dauzat, *Les noms de lieux*, 90, 106 ; Vincent, 86 s. (§ 201) ; Nègre, *Les noms de lieux en France*, 52.

(3) « Les toponymes gallo-romains en *-anicum* dans le département de l'Hérault », *RIO* 29 (1977), 3-35.

(4) *RIO* 29 (1977), 33.

(5) *RIO* 29 (1977), 34.

(pour la Gaule) de M.-T. Morlet, mais aussi au travail instructif de Piel pour les noms repérables dans l'ouest de la Péninsule Ibérique (6). On est d'autant plus étonné qu'il n'ait pas mis à profit pour l'onomastique germanique d'autres travaux de ce savant, au moins le *Hispano-gotisches Namenbuch* (7), réalisé en collaboration avec son élève D. Kremer, et d'autres travaux de ce dernier sur l'anthroponymie germanique, surtout si l'on constate que Förstemann est absent de la *bibliographie*.

Cette « Bibliographie sélective des principales sources et études générales » (XXVIII-XXXV) nous montre que l'auteur est généralement bien informé si l'on se limite au domaine gallo-roman (8). Par contre, la toponymie romane en dehors de la France n'est guère représentée pour la simple raison que l'auteur semble renoncer de plein gré à l'aide que des noms espagnols, italiens, etc., seraient susceptibles d'offrir dans des cas douteux. Ainsi, il propose de voir à la base de *Prémian* [prümjá] le surnom lat. *Primio* ou *Primeus* (307) malgré... de *Promiane* de la première attestation (a. 940), alors que la connaissance des toponymes it. *Prommiano* et *Promano* (et l'absence de **Pri-/Premiano*) aurait pu le guider dans une autre direction. Quant à *Campagnan* (873) et *Montagnac* (248 s.), M.H. se range du côté de ceux pour qui le radical est constitué par un nom de personne et non pas un nom commun ; on peut lui donner raison. En ce qui concerne les « bases pré-indo-européennes » ou « méditerranéennes », sujet de prédilection des toponymistes français depuis 50 ans grâce surtout à l'enseignement de P. Fouché à la suite du fameux article de V. Bertoldi (9), l'auteur, bien que tributaire de cet enseignement, n'en partage pas tous les excès. Ainsi, il préfère d'autres solutions, p.ex., pour expliquer *Larzac* (202), *Merdanson* (236, en dépit des difficultés d'ordre morphologique), *La Salle* (362 s.). Par contre, il suit Rostaing en acceptant pour *L'Escayou*, *L'Escaliou* un « dérivé d'une base pré-indo-eur. **s-kal* » (142) sans prendre en considération un rapport avec *escalh* 'écaille, etc.' (10). En traitant la série tristement célèbre des « toponymes qui chantent » (Camproux), M.H. — qui avait contribué lui-même au débat d'une façon peu convaincante (11) —, malgré le souci évident d'un examen minutieux,

(6) Nomes de « possessores » latino-cristãos na toponimia asturo-galego-portuguesa, *Biblos* 23 (1947), 143-202, 363-403.

(7) J. M. Piel - D. Kremer, *Hispano-gotisches Namenbuch*. Der Niederschlag des Westgotischen in den alten und heutigen Personen- und Ortsnamen der Iberischen Halbinsel, Heidelberg 1976.

(8) On doit supposer que l'auteur ait écarté de sa liste des ouvrages sans valeur comme celui de H. Diament, *The Toponomastic Reflexes of Castellum et Castrum*..., Heidelberg 1972, etc.

(9) « Problèmes de substrat », *BSLP* 32 (1931), 93-184.

(10) Cf. *FEW* 17, 88-94.

(11) « Les Noms de lieux en chante- et leur origine... », *Actes du XIII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes* (Québec 1971), Québec 1976, I, 925-941.

se rallie en gros à la thèse substratophile, thèse sur laquelle je n'entends pas revenir ici (12). Disons cependant que la question, malgré la large répartition de ce type — cf. esp. *Cantagallos*, cat. *Cantallops*, it. *Cantagallo*, *Cantalupo*, etc. — n'intéresse plus personne en dehors de la France.

La plus grande partie des toponymes, et en particulier les microtoponymes, peut être expliquée à l'aide du lexique régional (XVIII). M.H. est conscient de la difficulté qu'on rencontre en voulant départager les noms d'origine latine d'une part et romane de l'autre (*ib.*). — Dans son introduction historique, il constate que « Les références de l'antiquité font complètement défaut pour les noms d'origine latine » (XIV). Il n'a donc pas pris en considération *Foro Domitii* (Peut., 160 s.), nom oublié par la suite, ni *Vendres*, attesté, paraît-il, par Ausone (407). Il est vrai que le nombre de toponymes d'origine latine attestés dans l'antiquité et perpétués jusqu'à nos jours ne dépasse guère trois douzaines en France. Avec Grégoire de Tours ce nombre s'accroît de quelques unités dont *Caprariam*, lequel est généralement identifié avec *Cabrières* (13), mais pour M.H. la première attestation de ce nom date de 870 (65). Les autres toponymes attestés à une date ancienne — j'en compte une dizaine — « sont tous... d'origine prélatine » (XIX n. 2). A part *Agde* on n'en trouve aucun qui pourrait dénoter « une influence hellénique » que l'auteur pense pouvoir postuler pour huit toponymes (XIX), entre autres pour *Orques* et *La Plage*, dont aucun n'est susceptible de prouver une colonisation grecque.

On doit savoir gré à l'auteur d'avoir réuni les « éléments prélatins » (XXII-XXVI) et « éléments germaniques » (XX-XXII), ce qui facilitera des recherches ultérieures. De plus, il a dressé une liste des « étymologies obscures » (XXVI sqq.). Résistant à la tentation d'en éclaircir quelques-unes, je me bornerai à signaler l'« Appendice : reclassement géographique (par communes et par cantons) des principaux toponymes possédant une importance historique » (421-435). Dans cet appendice, l'auteur essaie de classer les noms d'après la période de leur formation : « I. Toponymes remontant au-delà de la période gallo-romaine. II. Formations d'époque gallo-romaine (...) III. Formations germaniques... IV. Autres toponymes attestés avant 1400... », dont l'attribution paraît hasardeuse. Le dernier groupe est le plus important, suivi du second ; le troisième groupe, constitué par trois douzaines de noms, se révèle assez faible, dépassé — et de loin (avec 70 exemples) — par le premier. On voit que M.H. n'a pas peur des risques qu'entraînent des classifications de toutes sortes, afin d'offrir des services supplémentaires à l'usager. Bref, on doit savoir gré à l'auteur d'avoir

(12) J'ai émis mon opinion p. ex. à l'occasion des travaux de Ch. Camproux, *FS v. Wartburg 1968* (*AnS* 216 [1979], 455-462), P. Fabre, *L'Affluence hydro-nymique de la rive droite du Rhône* (*RF* 94 [1982], 287-290), etc.

(13) Gröhler II, 200 ; Vincent 267 (§ 680) ; Dauzat-Rostaing 128.

réalisé ce bel ouvrage (14). Celui-ci est appelé à « aider les chercheurs de l'avenir », car « il reste toujours un certain nombre de toponymes dont la forme échappe encore à notre analyse » (XX). Bien que M.H. se soit rangé du côté de Ch. Camproux (« Thème oronymique pré-indo-eur. **pel* . . . + suff. lat. *-arium* », 248), pour une étymologie fort controversée, *Montpellier* fait toujours partie de ceux-là.

H. J. WOLF^F

Philologie médiévale et éditions de textes

Brigitte CAZELLES, *Le Corps de Sainteté, d'après Jehan Bouche d'Or, Jehan Paulus et quelques vies des XII^e et XIII^e siècles*, Genève, Droz 1982 (Histoire des Idées et Critique Littéraire, vol. 208), 260 pp.

Ayant publié déjà des études sur les poèmes hagiographiques (p. 8, note 2, notamment Johnson et Cazelles, *Le vain siècle guerpir, A literary approach to sainthood through old french Hagiography of the twelfth century*, Chapel Hill, North Carolina 1979), l'auteur consacre cet ouvrage principalement à l'analyse des deux Vies de Jehan Bouche d'Or et de Jehan Paulus. Le premier, dont la vie est contée en 870 octosyllabes, n'a rien de commun, hormis son nom, avec Jean Chrysostome ; il doit son surnom à un épisode de sa carrière érémitique, passée à écrire des vies de saints, où le diable tente de le désespérer en renversant son encrier ; la salive du saint se change alors en or, pour qu'il puisse terminer sa tâche. Faussement accusé de tentative de séduction — motif bien connu —, le saint avait été en effet exilé dans une île sauvage ; mais il avait prédit à la princesse, son accusatrice, qu'elle n'accoucherait pas avant d'avoir confessé la vérité. Le travail de la jeune femme, devenue enceinte, se prolonge donc jusqu'à ce qu'elle rappelle le saint, qui deviendra après sa mort le protecteur des femmes en couches, assurées grâce à lui que leur nouveau-né vivra assez pour recevoir le baptême (préoccupation à rapprocher de celle qui donna naissance aux « sanctuaires à répit », récemment étudiés par J. Delumeau, *Le Péché et la Peur*, Paris, Fayard 1983). L'autre Jehan fut surnommé Paulus par référence à saint Paul,

(14) Les fautes d'impression ne sont pas nombreuses : j'ai relevé *BANNIÈRES* (28), *8éziens* pour *Béziens* (6) *R10* pour *RIO* (375), *par* pour *pas* (377). On n'a pas tenu compte d'un nouveau numérotage des notes : « voir note 21 » (XVI n. 1) renvoie à la 21^e note devenue (XV) n. 1, où l'on renvoie à la « note 25 ci-dessous », c'est-à-dire XVI n. 4. C'est probablement à un regroupement de l'article (*Pioch*) (288-292) que sont imputables les renvois erronés *PIOCH* (III) pour VIII (XX, s.v. *Abbo*), V pour XVII (XXI, s.v. *Leutgerus*), IV pour XXIV (XXI, s.v. *Salico*).

car depuis ce dernier, « nul n'avait parlé si hautement de la divinité » (2044-45). Sa Vie de 2066 vers présente d'abord une scène fort intéressante de visite du pape Basile dans les sept « lieux » de l'enfer ; il y rencontre une âme en peine qui affirme qu'elle devra son salut à son arrière-petit-fils encore à naître. Revenu sur terre, le pape prend soin de l'intéressé, le petit Jehan, qui tentera d'obtenir le salut de son aïeule par sa vie ascétique et quasi sauvage. Lors d'un accès de démence, le diable l'incite à déflorer et à tuer une jeune fille, mais il obtiendra la grâce de la rendre à la vie et d'accomplir la rédemption promise. La *Vie de Jehan Paulus* (JP) est copiée dans certains manuscrits parmi les *Miracles de Notre Dame* de Gautier de Coinci ; B.C. propose d'en dater la composition de la première moitié du XIII^e siècle, d'après les travaux de J. Le Goff sur la naissance du purgatoire (pp. 25-26). La *Vie de Jehan Bouche d'Or* (JB d'O), signée du nom de Renaut, a dû être composée à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle.

L'objet du livre de B.C. est de décrire le « processus de sacralisation » qu'on observe dans la « sanctification populaire ». Le thème en est la « folklorisation du culte officiel », « le rapport entre culture folklorique et culture officielle, tel qu'il se manifeste dans l'hagiographie française » (p. 45). L'auteur souligne la distance sacrée, accentuée par les textes de cette époque, entre les saints et le commun des mortels : les poèmes glorifient une vertu faite de perfection héroïque (p. 8). La ressemblance s'établit entre les saints et leur modèle divin, nullement entre les saints et les fidèles : « la dévotion folklorique a tendance à sacraliser le distant : la perfection, le lointain, le passé, l'étrange et l'étranger » (p. 23). Le chapitre I, *le Corps fragmenté*, propose une « lecture » du corps du saint, démembré par le martyre, et comme « fragmenté » par la dévotion aux reliques ; corps immobile, vivant au-delà des nécessités physiques ordinaires. Le chapitre II, *le Corps multiplié*, est consacré aux thèmes de la nourriture et de la génération. Au chapitre III, *le Corps généalogique*, il est question de « l'influence du saint sur l'histoire particulière de ses dévots » et sur la représentation de l'histoire en général : visions de l'enfance, de la mort — où ne domine pas encore le réalisme macabre du temps de la Peste — et de l'eschatologie. Le chapitre IV, *Les Trois Fonctions*, s'attache aux représentations de l'organisation sociale (tripartition des ordres, place de la femme et des saintes, liens familiaux et sociaux). Le chapitre V, *la Haire et le manteau*, contient de bonnes pages sur le symbolisme des vêtements et de la nudité. Enfin, le chapitre VI, *le Verbe fait Chair*, étudie le travail littéraire de l'hagiographie, les rapports entre le latin et la langue vulgaire, l'écrit et l'oral : le diable a main mise sur l'oral, instrument des traditions superstitieuses, alors que l'écrit hagiographique acquiert une valeur rituelle et que le livre peut devenir véritable reliquaire. L'ouvrage se termine par un appendice codicologique consacré à l'étude de la transmission manuscrite des deux Vies, document fort utile, et par une copieuse bibliographie.

Le projet et sa réalisation ne manquent pas d'intérêt ; mais il faut regretter que cette étude soit affaiblie à sa base, par manque de préparation philologique. Le plus souvent, B.C. ne cite qu'une version en français moderne des passages

qu'elle commente, et le lecteur n'a pas toujours la possibilité de vérifier la traduction de ces textes parfois peu répandus. Mais les erreurs sautent aux yeux à première lecture ; et si l'on se reporte aux originaux, on constate à quel point les textes sont défigurés par une accumulation de fautes qui constituent parfois des contresens de débutant. Ainsi, l'auteur traduit *viande* par « chair » (p. 79), confond *cateus* (*capitale*) avec « châteaux » (JP 794, p. 148), traduit *cheli qui l'ot alaitié* (JP 1436) par « celui qui l'avait nourri » (p. 148), *morte a grant dolor* (JP 1353 et non 1333) par « morte de douleur » (p. 149), se trompe sur l'identité de *s'aiole* (JP 750, p. 149, désigne l'arrière-grand-mère et non la grand-mère du héros, et ce n'est pas elle qui l'appelle *biaus niés*) et prend un *si* de liaison pour une conjonction hypothétique (JP 1855, p. 149) : les pages 148-149 contiennent à elles seules six erreurs de traduction de gravité diverse. L'auteur bronche sur les faux amis les plus connus : *maintenant* doit se traduire par « aussitôt » (p. 152, JB d'O et non JP 817) ; *baron* (JP 552 et non 522) par « mari » (le terme ne révèle donc rien sur le statut social de la famille, comme le livre semble le suggérer p. 157) ; *au matinet* (JP 1421) par « demain au point du jour » et non simplement « au petit matin » (p. 173). *Volentiers travelloit ses mains* (JP 2037) est rendu de manière anachronique par « il travaillait volontiers de ses mains » (p. 200) ; lorsque JB d'O 345 décrit les bêtes sauvages qui s'inclinent devant le saint *com fuscent oëlles*, on ne s'étonne donc pas de la traduction « comme si elles étaient ses ouailles », ni du commentaire « voilà Jehan promu bon pasteur », même si l'auteur s'avise, mais un peu tard, que *oëlles* (et non *oeilles*) signifie « brebis » (p. 208). A la même page, *message* (JB d'O 296) signifie évidemment « messenger », et la *vil closure* du vers 294 fait allusion à l'enfer, et n'exprime nullement que « la terre était prison ». Inexactitude encore dans une référence p. 206 note 53 : la citation du *Roman de la Rose* v. 7079 et ss. confond le discours de Raison avec celui de Nature. Bref, il était téméraire d'entreprendre cette étude en disposant d'une connaissance approximative des bases philologiques de la littérature médiévale. On peut supposer d'ailleurs que certaines de ces fautes proviennent en fait d'une maîtrise insuffisante des nuances du français moderne, qui se constate à plusieurs reprises, lorsque C.B. emploie **départage* au lieu de « distinction » (p. 89), confond *patronat* et « patronage » (pp. 147 et 152), *propagation* et « propagande » (p. 200), se méprend sur les niveaux de langue (*le gratin du clergé* p. 44, ou *l'envoie valser* p. 211), pour ne pas parler des maladresses de style (trois fois *au niveau de* dans la seule page 34, de nombreuses hésitations sur la syntaxe tout au long du livre). C'est par cette sorte de déficience qu'il faut expliquer les faux sens qui font traduire *presignement* (JP 248) par « absoute » (p. 115 : l'absoute évoque en français moderne surtout le rituel des funérailles ; il s'agit ici du signe de croix tracé par le prêtre sur le front de l'enfant juste avant le baptême, FEW IX, 600b et 602a, où l'on doit ajouter ce substantif, et XXIV, 54b), parler improprement d'« incantation » à propos de la formule trinitaire (p. 120), ou appeler « chrême » le bonnet de baptême qui se nomme en réalité chrêmeau (p. 159).

Outre ces bévues que le lecteur se contente de rectifier, il faut mentionner plusieurs passages dont la discussion engage plus gravement la compréhension du sujet dans son ensemble et la cohérence de l'argumentation : p. 79, le titre d'un paragraphe se présente sous la forme surprenante d'un féminin singulier *la mangieres* ; il est emprunté au sermon vernaculaire de Guiard de Laon édité par P. C. Boeren, *La Vie et les Œuvres de Guiard de Laon*, La Haye 1956, pp. 315-316, où on lit : *Je sui dist nostres sires Maingieres* (et non *mangieres*) de *grans*, traduction de saint Augustin, *Confessions* VII, 10, *Cibus sum grandium*. Le texte du sermon porte *maingieres*, cas sujet traduisant *cibus*, en face du cas régime *maingier* qui figure dans le même passage et traduit *cibum* ; il faut donc voir en *maingieres* le cas sujet de l'infinitif substantivé et comprendre *maingiers*. La suite de ce sermon, *ne me mueras pas en toi si comme le maingier de la char*, est d'ailleurs cité par B.C., qui traduit fautivement : « ce n'est pas moi que tu changeras en toi — comme il arrive quand on absorbe la chair » ! P. 90, la traduction de *acedia* par « oisiveté » est insuffisante ; c'est plutôt une « torpeur spirituelle (...) une tristesse découragée qui enlève à l'âme à la fois le désir de servir Dieu et la volonté de vivre » (J. Delumeau, *Le Péché et la Peur*, paru en 1983, postérieurement à l'ouvrage de B.C. p. 255). P. 115, la transcription diplomatique du manuscrit du sermon de Guiard de Laon déjà cité porte : *Car as petis effans naciaus ni nont entendement nele donnon mie*, que B.C. traduit « car nous ne le donnons pas aux petits enfants nouveaux-nés ou inconscients » (il s'agit de l'eucharistie) ; comprenons *as petis effans n'a ciaux [qu]i n'ont entendement*, « aux petits enfants et à ceux qui ne jouissent pas de leur raison ». P. 125, traduction de JP 970 *Geünes, et afflictions, Et saintes commendations*, non pas « saints commandements », mais « prières pour les morts », T.-L. II, 576 l. 23 et FEW II, 948b. P. 132 : « le quatrième niveau infernal comprend trois lits chauffés par un feu ardent. » Le texte de JP 258-294 — d'un grand intérêt en ces temps où l'on rassemble avec soin les expressions de l'idéologie tripartite — dit qu'il y avait là un bûcher (*ré*) où les damnés, représentant les trois ordres, sont superposés en trois strates ; donc *lits* = « couches, strates » (T.-L. V, 524), ce qui ressort des vers 289 *li moiens lis* et 283 *li tiers lis, qui desus gisoit*. Le commentaire est donc sans objet : « le seul lien qui puisse associer ces trois groupes sont (*sic*) des liens de verticalité (traduite, au niveau infernal, par la succession de lits séparés) » (p. 134). P. 133, JP 276 *justichierent les vilains Qui trestous les biens lor faisoient*, non pas « agirent injustement envers les vilains qui constituaient leurs biens », mais « maltraitèrent les paysans qui leur rendaient tous les services utiles ». P. 143, JP 188 *goulousées* = « convoitées » et non « ambitieuses ». JP 192 *amerent vilainement, A tort en coste lor barons*, non pas « firent du tort à leurs époux », mais « aimèrent d'un amour vil et coupable (un autre homme) à côté de leur mari ». P. 152, JP 578 *Je vous commant par penitanche* non pas « Je vous l'ordonne au nom de la pénitence », mais « je vous l'enjoins comme un devoir » (T.-L. VII, 654, il n'est pas question de confession dans le contexte). P. 179, *coste infernal* ne figure pas en JP 193 et n'a pas de sens. J. 185, JP 6 *Quant au bon lieu fui assenés, Si pris a lire l'escriture* (« quand je fus arrivé au bon endroit dans le livre, je me mis à lire le texte ») devient chez B.C.

« quand je fus assigné à ce bon lieu » et est assorti d'un commentaire verbeux sur « cette allusion à une mission romaine ». P. 188, contresens sur *entre aus* dans JP 2004-2006 : c'est le saint homme qui vient *entre aus*, et non « *entre aus* que (les clercs) chantent le *gloria laus* ». Pp. 192-193, à propos de JB d'O 10, tout un développement sur le « divertissement (*depors*) qu'on dit et qui reconforte l'âme » à la lecture des vies de saints ; l'édition porte cependant *repors* (un seul ms. donne *depors*, en face de *repors* ou *confors* : aucune discussion des leçons concurrentes). Pp. 195 et 208 : la traduction de *li salus Qui est voie, vie et saluz* (JB d'O 298) par « le royaume de Dieu qui est *en voie, vie et salut* » constitue un non-sens ; le premier *salus* désigne la salutation angélique.

La bibliographie n'est pas traitée avec plus de précision : le texte même de JP y est difficile à identifier, car la référence donnée parmi la liste des Vies citées, « éd. L. Karl, *Revue des Langues Romanes*, 56, 1913 » ne renvoie pas à une édition, mais à une analyse. La même RLaR, 65, 1927, pp. 304 et ss. contient une édition très fautive des 608 premiers vers par le même auteur ; quant à l'édition de référence, elle doit être cherchée dans la section IV *Travaux*, p. 257, Williams et Allen, *The German Legends of the Hairy Anchorite, with Two Old French Texts of 'la Vie de saint Jehan Paulus'*, Urbana, University of Illinois, 1935. Dans la section I *Liste des Principales Vies Françaises Citées*, on relève de nombreuses références caduques et des indications à corriger : *Alexis* est à citer dans l'édition Storey, Droz 1968 ; la date de l'édition Waters du *Voyage de saint Brandan* n'est pas 1982, mais 1928, et il faut citer désormais l'éd. Short et Merrilees, Manchester 1979. *La Passion de sainte Catherine* est à citer non dans l'éd. Talbert 1885, mais Naudeau, Tübingen 1982 (dont B.C. ne pouvait sans doute pas encore avoir connaissance), *La Passiun de seint Edmund* dans l'éd. Grant, ANTS 1978, *La Vie du Pape Grégoire* dans l'éd. Sol, Amsterdam 1977, *La Vie de sainte Marguerite* de Wace dans l'éd. Francis, CFMA 1932. On aurait pu mentionner l'éd. de JB d'O par A.-L. Cohen, Los Angeles 1963, et la date de l'éd. Walberg de *La Vie de saint Thomas Becket* n'est pas 1969, mais 1936.

Dans la section III, *Textes Vernaculaires*, on relève qu'il manque le nom de l'éditeur Perry pour Geoffroi de Paris ; *Le Besant de Dieu* de Guillaume le Clerc doit être cité dans l'éd. Ruelle, Bruxelles 1973 ; *Les Vers de la Mort* d'Hélinant de Froidmont dans l'éd. Wulf et Walberg, SATF 1905 et non dans la trad. Coppin. Dans la section IV consacrée aux études, on ne trouve pas mention de L. Gnädinger, *Eremitica, Studien zur altfranzösischen Heiligenvita des 12. und 13. Jahrhunderts*, Tübingen 1972. On aurait pu ajouter A. Jolles, *Formes Simples*, Paris, Seuil 1972 pour son chapitre I.

Au total, une étude dont le projet était d'apporter une contribution à l'histoire des mentalités, mais qui pêche parfois dans la compréhension des textes au point de fausser complètement les commentaires qu'on peut en faire et les conclusions qu'il en faut tirer. Ça et là, des exemples affligeants du verbiage le plus creux : « un portrait qui veut incarner le désincarné, en désincarnant le charnel » (p. 49), ou encore « le segment verbal, cet *être* dont la présence gram-

maticale est à la fois nécessaire et suffisante pour conjurer l'existence et en prouver simultanément l'authenticité » (p. 59).

Neuchâtel.

Gilles ECKARD

Sven SANDQVIST, *Notes textuelles sur le Roman de Tristan de Béroul* (Etudes Romanes de Lund, 39), Lund (CWK Gleerup Malmö), 1984, 169 pages.

On ne présente plus les travaux de S. Sandqvist qui s'est fait le défenseur des leçons rejetées par les éditeurs. Un bel article publié ici même (RLiR 43, 287-308 ; avec la réponse de l'éditeur pris pour cible, RLiR 45, 118-127) montre bien le sérieux et l'utilité de son entreprise (cf. encore ZrP 97, 640). A chaque fois, il relit minutieusement une œuvre illustre (*Chanson de Roland*, *Chronique des Ducs de Normandie* par ex.) et tente en restant le plus près de la lettre du ms. de justifier et de comprendre ce qu'on a corrigé parfois trop rapidement. Il se consacre cette fois au *Tristan* de Béroul, qui a vu s'escrimer des générations d'illustres philologues, des « ultra-bédiéristes » (A. Ewert) jusqu'aux « révisionnistes » (T. B. W. Reid) en passant par les « purs bédiéristes » (Defourques (= Foulet-Roques) dans la révision de l'édition Muret pour les CFMA). Le moment était venu de faire le point après tant d'articles publiés en Revues. La bibliographie [153-159] est absolument sans faille (un seul détail p. 154 s.v. Andrieu, lire Plouzeau cf. d'ailleurs p. 132). Au fil du texte Sandqvist examine environ 200 passages du Roman. L'ensemble est remarquable et il est juste de dire que parfois aussi Sandqvist corrige le texte du ms. alors que Reid s'efforçait de le défendre. Un simple détail de présentation : le texte discuté part de l'édition Muret-Defourques, il eût été plus pratique de partir du texte du ms. unique.

Ce qui est dit là est précis, nuancé, toujours abondamment documenté. On n'a pratiquement pas de remarque à formuler : v. 58, malgré tout, l'hypothèse de Reid me paraît plus élégante ; — p. 75 ligne 1, l'unique ex. d'*estroitet* cité par Gdf est sujet à caution : il s'agit d'une pastourelle de Jocelin de Dijon, éd. E. Nissen XVIII, 12 où on lit *estrotelet* sans variante (1). L'utilisation est facilitée par un index des passages cités [138-144] et un index des mots et notions [145-152].

En tout cas c'est pour chacun l'occasion de mettre à jour ses connaissances d'ancien français, tout en redécouvrant le *Tristan* de Béroul. Un vœu pour finir : que Sandqvist nous donne l'ouvrage de syntaxe philologique tant attendu, dont il a réuni tous les matériaux, il ferait un pendant salutaire aux syntaxes linguistiques dont on abreuve les malheureux étudiants.

Gilles ROQUES

(1) D'ailleurs le ms. BN fr. 20050 f° 68 v°, cité par Gdf, porte *estrotelet* et non *estroitet*.

The Songe d'Enfer of Raoul de Houdenc, an Edition Based on All the Extant Manuscripts, éd. Madelyn Timmel Mihm, Max Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 190), Tübingen, 1984, VIII-181 pages.

Décidément Raoul de Houdenc est bien servi. Après les deux éditions du *Roman des Eles* (RLiR 48, 257 et ZrP 100, 451), voici une édition définitive du *Songe d'Enfer* (682 vers) ; on lira sur ce texte les deux pages du GRLMA VI, 2, 4550.

Il s'agit de la première édition critique du *Songe*, qui a pour origine une thèse de l'Université de Pennsylvanie, dirigée par W. Roach. L'introduction fait le point (excellamment) sur le poète [1-9] et l'œuvre [9-11], surtout à partir des travaux d'A. Fourrier. Le genre est défini comme un *fablel sans fable* d'après les mots même de Raoul au début de son Dit *Borjois borjon*. L'éditrice justifie ainsi la leçon *fables* du vers 1 (par opposition à *fablel* du vers 678). On sait aussi que cette œuvre marque une étape importante dans l'histoire littéraire, notamment dans l'évolution de l'allégorie pour laquelle on a parlé à propos de ce texte de « laïcisation » (H. R. Jauss), une allégorie prenant ici appui sur un « rêve, à la fois fiction et vérité » (H. R. Jauss). D'autre part, il s'agit d'une affabulation allégorique satirique et humoristique dont les scènes les plus illustres sont le combat avec *Versez* (fils d'*Yvrece*) [216-302] et surtout « la gastronomie infernale » [448-603] commentée jadis par J. Frappier.

Viennent ensuite une présentation minutieuse des éditions antérieures, fort défectueuses [18-21], et une description attentive des 10 mss. [21-44]. Un classement des mss. distingue trois familles : la première, représentée par A (BN 837) et T (BN 1593), est ici éditée, comme elle était déjà la base des éditions Jubinal, Scheler et Lebesque ; la seconde ne se lit que dans W (BN 25 433, très court et très divergent) ; elle est éditée en appendice [138-146] ; la troisième, dont le meilleur ms. est le fameux ms. de Berne 354 (cf. J. Rychner, *Medieval French Textual Studies in Memory T. B. W. Reid* [187-218]), ne se trouve que dans l'apparat (très ample) mais elle ne serait pas indigne d'une édition.

Le texte est parfaitement édité d'après le BN 837 (également ms. de base du *Roman des Eles*). Il eût été plus commode d'extraire des variantes les quelques cas, très rares, où la leçon de A est écartée. Quelques menues remarques : 74 la restitution du pronom *le* (sous sa forme enclitique *quel*) ne s'impose pas cf. S. Sandqvist, *Notes... sur... Tristan de Bérout* [19-21] ; — 121 l'expression *or est du mains* n'est pas exactement rendue au gloss. ; comprendre : « Donner qui était en position d'ainé, est maintenant en position de cadet et c'est encore peu de chose (par rapport à la suite de ce que je vais dire) » ; on pourrait en faire l'équivalent de « c'est bien le moins qu'on puisse dire » (cf. pour l'expression J. Orr, RLiR 22, 1-21) ; — 123 *ce est la somme* signifie quelque chose comme « pour tout dire ; c'est un comble » et me paraît annoncer plutôt les vers 124-125 que renvoyer à ce qui précède ; — 192 la correction de *maint* en *mainz* ne s'im-

pose pas ; — 250 étant donnée l'habitude de Raoul de jouer constamment sur le double sens des mots (cf. la note aux vv. 270-274 et *taper* au gloss.), je me demande si *baston* n'a pas le double sens à la fois de « bâton » et aussi d'« échallas » (cf. FEW I, 279a) ; — 419-420 note sur l'amuissement ancien de *-r* final, voir en dernier lieu G. Straka, *Mél. Baldinger*, 545-549 ; — 458 la virgule après *chastel* ne se justifie pas puisque le mot est complément de *lardé* (459).

Les notes sont excellentes et le glossaire donne toute satisfaction. On ajoutera *aconte* « récit » 11 ; — *filleus* est « filleul » ; — *finablement* signifie « à la fin, pour finir » ; — *savoir* est transitif le C.O.D. est *que* (autre ex. en ce même sens de « avoir l'odeur de » en 485 var.). Une bibliographie et un index soignés terminent cette remarquable édition.

Gilles ROQUES

Three anglo-norman redactions of L'Ordene de Chevalerie, éd. K. Busby, extrait de *Mediaeval Studies* 46 (1984), pp. 31-77.

Mentionnons rapidement cette utile édition, complément au texte de la version continentale de *l'Ordene de Chevalerie* publiée à la suite du *Roman de Eles* de Raoul de Hodenc (v. ici même 48, 257 et ZrP 100, 452). Ces textes sont importants pour saisir les représentations que l'on s'est faites au cours du Moyen Age de l'idéal chevaleresque ; on notera d'ailleurs que *l'Ordene de Chevalerie* reprit un regain d'intérêt au cours des 17^e et 18^e siècles, ponctué en 1759 par l'édition de Barbazan et les *Mémoires sur l'ancienne chevalerie* de La Curne de Sainte-Palaye. Les trois versions anglo-normandes du 14^e s. ici publiées diffèrent par leur esprit, comme diffère de façon révélatrice la composition de chacun des recueils qui nous les a transmis.

Chacune des versions (380 vv. ; 698 vv. ; 240 vv.) est brièvement caractérisée. La langue est cet anglo-normand du 14^e s. qui résiste assez souvent à l'interprétation précise, en sorte que l'éditeur a le choix entre une introduction linguistique serrée, accompagnée de notes minutieuses et un silence pudique. On ne peut pas faire grief à B. d'avoir opté pour le second parti. Mais le texte est déjà bien éclairé par une bonne ponctuation.

Quelques notes de lecture : I, 167 lire *meserrer* ; — 248 lire *emprysone* ; — 327 (et aussi II, 32, 362, 366) lire *estes* ; — II ; 31 lire *de l'ennioie* ; — 73 je supprimerais la virgule après *eschaut* et je comprendrais : « ... vous ne vous souciez pas (*eschaut* serait *d'eschaleir* cf. *chaloir*) de pauvreté (on peut lire *poverte*) ! C'est bien à tort que vous en parlez (*mes* aurait la valeur de *mar* cf. TL 5, 875, 22) » ; — 123 et apparat lire *cieu socie* (= *soci*) « ce soin » (de vous faire chevalier) (où *cieu* est le pr. neutre en empl. adj. connu en agn. cf. Pope 1259) ; — 183 apparat *eschure* est à ranger sous l'étymon **skiuhan*

(FEW 17, 124) ; — 190 apparat *duwe* est *d(e)üe* au sens de « juste » cf. AND s.v. *deu* et ici encore II 338 et 582 ; — 227-229 point après *feor* et non après *coer* et comprendre : « Même si vous scandalise quelque acte ou quelque parole, ne cherchez pas à exercer une vengeance immédiate sous l'empire de la colère avec un de vos membres » (*courge* est le subj. prés. 3 de *courir* cf. *encourge* II, 617) ; — 273 on serait tenté de lire *ennois* ; — 319 apparat conserver *umblier* forme régionale d'*oblir* (FEW 7, 273b) ; — 392 lire *oustré* (effacement de *-r* final cf. Pope 1193) ou peut-être *ouster* (cf. *contre* du ms. corr. en *conter* II, 468) ; — 400 *meveylouse* (sic ?) ; — 478 lire *richés* (= *richëe* « richesse », mais on pourrait penser aussi à une graphie agn. de *richois* ou de *richoise*) ; — 696 *camand* (sic ?) pour *comand* ; on pourrait le comprendre comme un contrépel résultant du passage de *paisans* à *paisauns* d'où *paisons* (II, 633) ; — III, 51 apparat maintenir *ordre* (cf. FEW 4, 487b n. 1) ; — 52 et 191 lire *ove* (cf. aussi M. Nezirović, *Voc. du R. de Thèbes* 125) ; — 90 apparat conserver *nequident* (cf. TL 6, 596, 48-50, en comprenant qu'il s'agit chez GuillMar de la leçon, corrigée par l'éditeur, du ms. unique, d'ailleurs anglais).

On me permettra de trouver le glossaire un peu léger. Ces textes sont difficiles et il faut parfois de la sagacité pour découvrir les mots sous leurs habits anglo-normands, en sorte que le lecteur devra faire un gros effort ; il est vrai qu'il peut s'aider de l'AND. Quelques ajouts et corrections : *aherder* est une reconstitution injustifiée pour *aherdre* ; — *apaié* est à supprimer lire *Que de la païé jour l'en die* « Qu'il lui fixe un terme pour payer (la rançon) » ou bien si l'on ne veut pas accepter cette graphie *païé* pour *paier* (cf. supra II, 392 *oustré*) on lira *Que de la paie jour l'en die* « Qu'il lui fixe le jour du versement » ; — *aundy* me paraît être une graphie pour *andui* « tous les deux (= chevalier d'une part, roi et prince de l'autre) » ; — *aveyment* plutôt « façon de se conduire » ; — *bule* est bien « tromperie » (a. fr. *bolø*) ; — *carein* est une graphie sans *e* final, usuelle en agn., de *charoigne*, donc s. fém., avec lequel s'accorde *vilaine* confirmé par la rime ; — aj. *chausour* s.f. « chausse » G 359 ; — *coper* n'est rien d'autre que le verbe *couper* dans l'expression connue *sur le chief coper* « sous peine qu'on lui coupe la tête » ; — *definail*, pour la même raison que supra *carein*, est féminin (accord avec *duwe* = *deüe*) ; — *ewe* je suis porté à considérer qu'il s'agit simplement de « eau » *le monde entur ewe* me paraît être une périphrase pour désigner le monde terrestre (pour la représentation du monde comme entouré d'eau cf. par ex. ChrDucsNormandie F 216 sqq.) ; — *freide* « hésitation » serait appuyé par *fraite* « id » (hapax ds AND), mais il faudrait justifier la sonorisation et le sens n'est pas convaincant du tout dans ce passage. Je préfère comprendre *freide* comme le subj. prés. 3 de *fraindre* « sans se briser » (pour la chute de la nasale devant consonne cf. Pope 1151) ; — *furtie* plutôt « pillage » ; — *gayee* pourrait être une graphie de *guier* « conduire » (cf. AND qui enregistre *guier*, hélas sans référence) ; moins vraisemblablement on peut penser à *gaier* « parer » d'après DEAF 39, 3 ; — ajouter *linois* adj. « de lin » G 269, *malecolye* s.f. « colère » G 230, *maumetrye* s.f. « idolâtrie » G 163 ; — *moiné* me paraît être le part. passé de *mener* ; — ajouter *putaire* adj. « mauvais » G 346 (correspon-

dant à l'anc. fr. de *put aire*) et *resorter aucun de* « arracher qqn à » G 323 ; — *vinere* est à lire *vivere* (« vivre ») dans *pur vivere ne murrer* « même au risque de perdre la vie » m. à m. « de vivre et de mourir » cf. *pur vivre u pur murir* ds GuernesSThomas W 1534 ; — ajouter *yverous* « ivrogne » G 241.

Gilles ROQUES

The Old French *Evangile de l'Enfance*, éd. par Maureen Boulton (Studies and Texts 70), Toronto (Pontifical Institute of Medieval Studies), 1984, VII-116 pages.

La Vengeance de Notre-Seigneur, the Old and Middle French Prose Versions the Version of Japheth, éd. par Alvin E. Ford (Studies and Texts 63), Toronto (Pontifical Institute of Medieval Studies), 1984, VIII-232 pages.

Editions de deux textes dérivant des Evangiles apocryphes qui ont nourri au moyen âge l'imaginaire des clercs et des artistes. Le premier est un poème de 2362 octosyllabes, composé dans la seconde moitié du 13^e s. (au plus tôt) dans l'Ouest et édité d'après un ms. du premier tiers du 14^e s. Il s'agit d'une *Enfance du Christ*, qui s'insère dans une littérature abondante (cf. P. Meyer ds HLF 33, 355-359 et en particulier pour ce texte 356) qui a influencé certaines des grandes Passions du 15^e siècle. L'édition est excellente et pour des remarques de détail, je renverrai à mon CR dans la ZrP (à paraître).

Le second texte, en prose (1181 lignes), retrace une légende bien connue et qui est le sujet d'un poète épique très prisé au moyen âge (*La Vengeance NS*, éd. L.A.T. Gryting). Le récit s'articule en trois épisodes : la quête du couvre-chef de Véronique qui guérira Vespasien ; la prise et la destruction de Jérusalem ; le châtement de Pilate, noyé dans la Vienne.

L'introduction définit la version nommée Japhet, cousin de Joseph d'Arimathie, qui est donné comme l'auteur de ce texte, qui eut jusqu'au milieu du 16^e s. un succès, à vrai dire, surprenant au vu de ses mérites littéraires [1-3]. Etude de la légende de Sainte Véronique et du Saint Suaire et de son développement en France [3-18]. Description des 22 mss. [18-23] et liste des 23 mss. n'appartenant pas à la version dite Japhet (A. Micha a édité l'un d'eux dans les *Mél. R. Lejeune*, 1291-98) [23-24]. Le choix du ms. de base s'est porté sur le seul ms. daté du 14^e s. ; les autres appartiennent au 15^e s.

Le texte est correctement édité malgré quelques trémas superflus. On est cependant écrasé par les variantes des autres mss. qui occupent, en petits caractères et avec abréviations, les trois quart au moins de chaque page. Quant à la valeur littéraire du texte elle me paraît très réduite.

Le glossaire est consciencieux. Je noterai que *coingne*, resté énigmatique (sauf la proposition peu satisfaisante d'y voir un dérivé de *cognita*), me paraît devoir être lu *covigne* forme de *covine* « projet, plan, pensée », je crois d'ailleurs que parmi les variantes (ligne 611) les chasseurs de premières attestations éviteront de relever sans précaution *combine* qui pourrait recouvrir un *comvine* ; — *crevichief*, en 252 le texte porte *chevichief* ; — ajouter *endemonié* 45 « possédé du démon » cf. mfr. *endeméné* v. FEW 3, 6a et n. 1 ; — à côté de *ferir* noter que le verbe usuel est *fraper* (5 ex.) ; — *priciés* est interprété comme de *prisier* : je préférerais lire l'y (= *a vostre merci*) *priciés* « ne l'y prissiez » subj. impft 5 de *prendre* (pour *preïssiez* comme *ficiés* 798 est pour *feïssiez*) ; — ajouter *puentise* 707 « puanteur ». Ample bibliographie qui précède, selon la curieuse habitude de la collection, l'index des noms propres.

Gilles ROQUES

Fierabras, roman en prose de la fin du 14^e siècle, publié par Jean Miquet, éd. de l'Université d'Ottawa (Publications médiévales de l'Université d'Ottawa n° 9), Ottawa, 1983, 212 pages.

Le Roman de Floriant et Florete ou le Chevalier qui la nef maine, publié par Claude M. L. Lévy, éd. de l'Université d'Ottawa (Publications médiévales de l'Université d'Ottawa n° 12), Ottawa, 1983, 256 pages.

La belle collection au signe de l'Unicorne, inaugurée il y a déjà plus de dix ans par l'édition des *Miracles de N.D. de Chartres* de Jean Le Marchant due à P. Kunstmann et où l'on trouve entre autres l'édition d'une collection de *Miracles de N.D.* (RLiR 46, 215), *L'œuvre lyrique de Richard de Fournival* (RLiR 46, 217), *Le Gracial* d'Adgar (ZrP 98, 655), le très utile *Dictionnaire inverse de l'ancien français* de D. C. Walker, s'enrichit de deux nouvelles éditions, deux mises en prose, l'une d'une épopée, *Fierabras*, l'autre d'un roman, *Floriant et Florete*.

L'édition Miquet est excellente et digne de tous éloges ; ce sera l'édition de référence pour ce texte. Je l'ai présentée dans la ZrP 101 : bonne introduction qui fait le point sur la légende de Fierabras, texte très sûr daté de la fin du 14^e s., notes et glossaire fort bien informés ; on pourra aussi utiliser en complément le glossaire presque complet de l'éd. M. C. Marinoni (cf. Rom. 102, 558).

L'édition de Lévy est moins classique. Autant Miquet est précis et concis ; autant Lévy est foisonnant et disert. En cela, ils s'accordent avec les textes qu'ils éditent. Le *Fierabras* est abrégé (en gros dans le rapport de 2 pour la prose à 3 pour les vers) tandis que *Floriant et Florete* est amplifié. Le remaniement en prose de ce dernier, contenu dans deux mss. très proches, qui n'ont que cette œuvre et qui auraient pu avoir été copiés tous deux à Tours dans le dernier

quart du 15^e s., est édité d'après le ms. BN 1493. L'introduction évoque brièvement le roman en vers du 13^e s. [21-25], étudie les modifications apportées par le remanieur à l'aide d'exemples précis [27-43], décrit et classe les manuscrits [45-51], tâche de retracer l'histoire des mss. [53-57], précise la procédure de l'éditeur [59-63]. L'étude de la langue [65-78] contient trop de banalités de sorte que les quelques faits saillants (*penne* subj. prés. 3 de *pener* [70] ; *foiz* « je fais » [71] ; mais en 122 v° je lis non *foiz* mais *feiz* pft) sont noyés ; quelques erreurs aussi (cf. [73] à propos de la dernière phrase du roman le *que* n'est pas relatif mais conjonction, si l'on comprend « Floriant qui est avec son amie . . . dans une situation telle qu'ils sont dans la joie . . . »)

Le texte est correctement édité malgré quelques petites brouilles. D'abord la numérotation par folio n'est pas recommandable : elle est mal commode pour l'usager, peu élégante au glossaire et source d'erreurs pour l'éditeur qui confond vite r° et v° cf. p. 70 *besse* l. 7 r° et non v°, p. 245 *tergeté* l. 103 r° et non v°, etc. Ensuite le texte est parfois trop systématiquement corrigé pour réintroduire des mots du roman en vers (cf. p. 104 aux var. 198 et 200 où l'on remplace *lieve* par *relieve* et *retentist* par *resonne* ; de même p. 105 où l'on corrige *navré* (1^{re} att. du sens moderne ; 1538 ds FEW 16, 594b) en *narrie*). Enfin l'usage des crochets n'est pas conforme à la coutume : d'ordinaire ils entourent ce qui manque dans le manuscrit de base et est rétabli par l'éditeur, ici ils indiquent ce qui est dans le manuscrit de base mais n'est pas appuyé par l'accord de l'autre ms. et du Roman en vers ; des parenthèses (qui marquent ce qui est superflu dans le texte) eussent été moins choquantes. Ajoutons aussi que les citations du texte du Roman en vers sont souvent gratifiées de petites variantes graphiques par rapport à l'édition Williams ; on ose espérer qu'il n'en est pas de même dans la transcription du roman en prose. Notons en outre au fil du texte : p. 86, 6 v° *de cousté* est à lire *decouste* (de même p. 105, 25 r° ; 112, 32 r° ; 115, 34 v°, etc.) ; — p. 87, 7 v° lire *ouit* (sans tréma) ; — p. 90, 11 v° lire plutôt *deslivre* que *deslivré* ; — p. 92, 12 v° lire *par vous*, juste devant l'appel de note 94 ; — p. 94 n. 109 l'adjonction de *riens* est superflue ; — p. 94 avant-dernière ligne lire probablement *destrier* ; — p. 95 première ligne *homme* du ms. B est pratiquement indispensable ; — p. 109, 29 r° ligne 6 on aimerait être sûr que la lecture *esvanter* (inf. à valeur d'impératif) est exacte.

Les notes ne sont pas très satisfaisantes. On y déverse trop souvent des citations plus ou moins pertinentes d'ouvrages souvent désuets ; la bibliographie a d'ailleurs aussi ce caractère hétéroclite où l'excellent côtoie l'inutile et le périmé depuis belle lurette. La table des noms propres est aussi trop bavarde : on nous enseigne qui était *Abel* ou *Achille* ; on nous dit sérieusement s.v. *Athenes* « ville de l'ancienne Grèce et capitale de la Grèce actuelle », etc.

Le glossaire d'un remaniement qui reste aussi proche de l'original est difficile mais il faudrait trouver un moyen de distinguer les formes qui sont déjà dans le Roman du 13^e s. Par exemple l'éditeur a relevé *ardre* et il a eu raison. Le remaniement donne *feray sa femme ardre en ung feu* ; le Roman, *sa fame*

ert arse en .I. feu. On voit qu'il ne s'agit pas seulement d'*ardre* mais de l'expression figée *ardoir en un feu* qui est empruntée au Roman. D'autre part ce qui est notable c'est que l'infinitif *ardre* (\neq *ardoir*) paraît dû au remanieur. En un second passage où le Roman du 13^e s. donne *ardoir* au simple sens d'« être détruit par combustion » (799), le remaniement présente le moderne *bruller* (15 r^o). Dans le même ordre d'idée le remaniement emploie *issir* pour « sortir » (22 r^o ; 28 r^o ; 34 r^o ; 36 r^o, etc.) mais toujours (sauf une fois *yssoit* en parlant du sang qui « coulait » d'une plaie 29 v^o) dans des passages où le Roman avait déjà ce verbe. Inversement j'ai trouvé un emploi de *saillir* « sortir » en 22 r^o qui n'est pas tiré du Poème (1). Et enfin l'on note un autre emploi de *saillir* « sauter, s'agiter » 41 v^o qui en vient, lui, directement. De ces deux verbes, *saillir* manque au glossaire, alors qu'*yssir* est répertorié, mais en un seul passage (67 r^o), où il vient précisément du Roman (4277). On pourrait aussi parler de *molt* (courant) et de *beauco(u)p* (18 r^o ; 23 r^o) ; de *ilz* pr. pers. plur. fém. (27 v^o), fait d'autant plus curieux que si le Roman n'a rien de tel au passage correspondant (1719), on y trouve, dans une tournure semblable, située quelque vers plus haut (1645), un *il* (= *elles*) qui cette fois n'est pas dans le remaniement (27 r^o).

Quelques remarques (2) : *accorder** est un infinitif substantivé qu'il est, je crois, abusif d'intituler substantif ; — *accravanter* (var. *escravater* ; Roman *craventer*) signifie non « assommer » mais « abattre » ; — *acquiter le champs** signifie « gagner le combat singulier » ; — *acquester** 100 r^o, expliqué en note manque au gloss. ; — *baubancieux*, noter qu'il prend la place de *bobancier* (4413) ; — *bresil* la note 15 p. 213 gagnerait à considérer GdfC et TL ; — *caduque* m. « en ruine » remplace *decheü* (1638) ; — *cocte* « partie supérieure du vêtement » (= *cote*) est bien maladroit ; — *contremont* est adverbe non préposition ; — ajouter *creantise* (à côté de *recreantise*, que l'on trouve dans la var. de B sous la graphie *regreantise*) « manque de courage » 23 v^o, qui vient renforcer le hapax relevé par Gdf ; — *crever* (*criever* est barbare) signifie « éclater » et n'est pas, dans cet emploi, un verbe actif ; — *descourber* à lire *destourber* ; — *enmessee* non pas « qui a assisté à la messe » (la belle affaire !) mais « dont on a célébré les relevailles (d'une femme qui vient d'accoucher) » ; — *espie* est féminin dans le remaniement comme dans le poème ; — *estille* « façon de conduire (des chiens, des oiseaux), méthode (de chasse) » remplace *maniere* (762) ; — *feriemens* à lire probablement *ferremens* « armes de fer » ; — *fuier* « fuir » est à lire probablement *finer* « se procurer en payant, prendre à sa solde » ; — *gesir* signifie simplement « accoucher » ; on notera qu'il s'agit là d'une correction bien tentante pour le vers 492 du Roman, mais il est vrai que *garder mon enfant de ses mains*

(1) Cependant pour « sauter hors du bateau » le Roman dit *fors saillir de sa nef* (3136) ce qui est rendu par *yssir hors de sa nef* (47 v^o).

(2) Les mots ou expressions suivies d'astérisques sont ceux ou celles qui se trouvent déjà (éventuellement avec une légère variante graphique) dans le Roman (ou Poème) du 13^e s.

du remaniement peut faire écho à *garir* du Roman ; — le gloss. enregistre l'un après l'autre *glatir* « crier, hurler » (en fait « aboyer ») et *glay* « aboiement », or le Roman n'employait que le premier, une première fois coordonné à *abaïer* (298) qui n'est pas passé dans le remaniement, et une seconde (301) où il est rendu par *glay*, indice de la plus grande vitalité du substantif ; — *guementer* (on notera qu'il faut écrire en français *regretter*) n'est pas verbe actif dans ce texte ; on ajoutera 54 v°, 67 v°, 81 v°, etc., et on remarquera qu'il se substitue dans tous les cas à *soi dementer* (594, 3505, 4270, 5210, etc.) avec changement syntaxique pour le premier passage cité d'un infinitif dépendant de *valoir* (impersonnel) en un infinitif substantivé sujet de *valoir* ; *se guementer* est encore en 54 r° : il sert là à renforcer *se demoine* (3493) dans la formule synonymique *se guemente et demene* mais l'attraction de *dementer/guementer* quelques vers/lignes plus bas a dû jouer ; — de même que plus haut *glatir/glay* ; le gloss. enregistre *guerdon* et *guerdonner* ; ce qui est notable c'est que le Roman employait dans les deux cas *guerredonner* (259, 5207), encore une fois ceci pourrait être un indice d'une plus grande vitalité du substantif ; — ajouter *rasse* « race, espèce » 34 r° (qui rend l'anc. français *geste* 2177) et qui pourrait être une première attestation ; — *reponner* « répondre » est doublement suspect ; la forme *reponnant* ne justifie pas *reponner* elle convient aussi bien à *re(s)pondre* (cf. par ex. TL 8, 1070, 2) ; pour le sens on préférerait *ramponnant* : on pourrait évoquer la forme *reprosnear* (FEW 9, 479a) pour *ramponeor* et imaginer que le mot *reprouvier* (5385) du Roman a influé sur le préfixe, mais on notera que *ramprosner* (5393, 5407) utilisé dans le Roman dans des passages voisins et dans des formules similaires, est bien rendu par *ramponner* (83 v° bis) ; — ajouter *rondement* « vivement » 8200 (*roidement* dans le Roman 5323) qui n'est pas, selon moi (malgré R 102, 563), une forme de *roide(-)* mais plutôt un sens attribué à *rond(-)* (cf. d'autres ex. ds *Fierabras*, éd. Miquet : *rondement* 348, 2336 ; *ronde* 2094, 2247 ; — *tergeté* (Roman *tresgeté*, 6806) dans *or* — signifie naturellement « coulé, fondu ».

Gilles ROQUES

Cleriadus et Meliadice, Roman en prose du 15^e siècle, édition critique par C. Zink, Droz (Textes Littéraires Français n° 328), Paris-Genève, 1984, 775 pages.

Imposant roman, jusqu'à présent inédit, *Cleriadus* nous est restitué par G. Zink ; c'est une thèse complémentaire substantielle qui mérite tous les éloges. L'introduction est traditionnelle mais réduite à l'essentiel : description des 9 mss. et cinq imprimés (preuve du succès de l'œuvre [IX-XIV], classement des mss., choix du ms. de base (2^e m. 15^e s.) et principe d'édition [XIV-XXXII], datation de l'œuvre (assez vraisemblablement vers 1440-1449) [XXXII-XXXV]. Analyse [XXXV-XLVI] et étude littéraire centrée sur les étapes de l'élévation du héros Cleriadus [XLVI-LXIX]. Le récit utilise des motifs arthuriens dans une visée

d'ordre didactique centrée sur le héros mais c'est aussi la mise en action d'une sorte de manuel de savoir-vivre (organisation des fêtes, description des vêtements, etc.). L'éditeur insiste sur l'habileté de la conjointure. Parmi les personnages se dégage essentiellement la stature de Cleriadus, le bon chevalier mondain ; mais le véritable talent de l'auteur consiste dans la réussite de scènes sans longueur, écrites dans un style simple et limpide et animées de dialogues sobres et naturels, avec à l'occasion un humour de bonne compagnie. Assurément on y chercherait en vain le talent des grands prosateurs mais c'est une œuvre rafraîchissante qui se lit vite malgré ses dimensions. Le point de départ en est le roman de *Ponthus et Sidoine*, beaucoup plus court et frustré.

Solide étude linguistique du ms. de base [LXX-XCIV]. La phonétique ne révèle rien de vraiment caractéristique et qui puisse appuyer une localisation quelconque (ce qui exclut les régions aux scripta trop marquées, en particulier le duché de Bourgogne). On notera que *vueille* [LXXIII ligne 11) est l'ind. prés. 3 de *veiller*. Une excellente description syntaxique et morphologique rassemble (de façon peut-être un peu trop condensée, mais très exacte, pour la morphologie) l'essentiel des traits qui méritent d'être relevés. Pour le lexique on pouvait relever quelques faits simples mais typiques dénonçant, me semble-t-il, un certain archaïsme. Si *ocire* et *tuer* sont à peu près également employés, on ne trouve que *cheoir* jamais *tomber*, *issir* jamais *sortir* (mais peut-être *saillir hors* « sortir rapidement » 19, 253). Dans la description des combats on emploie toujours *ferir* ; *frapper* n'apparaît que 4 fois toujours coordonné à *ferir* (type *fiert et frappe*). *Querir* (*Querre*) est d'emploi constant ; *sercher* n'est utilisé que deux fois dans les sens indiqués au glossaire d'« examiner (une blessure) » et de « fouiller (une maison) ».

Le texte est parfaitement édité : 4, 319 lire *atout* adv. « avec » cf. d'ailleurs *atout* prép. 4, 335 ; — 4, 652 lire *vous* ; — 8, 203 point après *pourront* ; — 9, 10 lire *monterent* ; — 10, 119 virgule après *qu'elle* ; — 12, 116 point après *emporte* ; 13, 177 noter la possible métaphore à valeur érotique ds *romperez encores maintes lances pour l'amour des dames* soulignée par le rire de la *compagnee* ; — 15, 35 noter la tournure bizarre *la plus grant fortune* (« calamité ») *que oncques gens furent* ; faut-il lire *eurent* ? — 16, 13 lire *Cleriadus* ; — 16, 79 je ne suis pas convaincu de la nécessité de corriger *retenez* en *tenez* d'après le parallélisme avec *tiens* de la ligne suivante ; on arguera que *re-* peut avoir gardé sa valeur d'opposition (« si vous de votre côté vous considérez cela comme un passe-temps, moi je ne le considère pas ainsi ») ou bien inversement que dans la reprise le verbe simple suffit à exprimer le sens donné antérieurement par le verbe préfixé ; — 17, 242 point après *compaignee* ; — 17, 316 point après *matinee* ; — 24, 129 point après *gens* ; — 24, 313 point-virgule après *aussi* ; — 28, 1301 lire *la* (pr. personnel = la jouxte) *fortjouxteroit* de *forjouster* « remporter le prix d'(une jouête) » cf. aussi *la forjouxterez* 28, 1339 et en emploi absolu *fortjouxter* à *la jouxte* 28, 1830 (qui reprend *gaingner la jouxte* 28, 1273) ; — 28, 1974 il faut peut-être lire *au desesperé* « au désespoir » (qui manque au gloss.) ; — 34, 344

lire plutôt *nulle* (au lieu de *mille*) ; — p. 617 titre courant lire *quinze* (au lieu de *sept*) ; — 37, 101 lire *gueriz*.

Bel index des noms propres [719-734] et excellent glossaire [735-771] où un appréciable effort est fait pour définir précisément les vêtements, coiffures ou plantes. On signalera un certain manque de cohérence dans les définitions verbales qui sont tantôt données à la forme conjuguée du texte (*conseiller, contenter, contregarder, repairier*, etc.) tantôt à l'infinitif (*affichier, affier, aiser*, etc.) ; un usage trop abondant des parenthèses pour synthétiser la présentation des formes diverses par exemple *ranvoiseure* qui unit *ranvoiserie* qui est un autre mot (de même *darde/dart*) ou (*h*)*a(c)quenæe* qui présentée ainsi implique quatre graphies différentes (de même (*es*)*chaf(f)ault(-lx)* qui en implique huit). Quelques remarques et ajouts : ajouter *acointer* (s' — de qqn) 15, 108 ; 21, 404 « s'adresser à qqn ; converser avec qqn » ; — *assez* relever *estre assez femme pour qqn* 17, 163 « être une femme capable de suffire à qqn » ; — *barge* « bateau couvert, affecté au transport » est relevé ici ainsi que *navire* « flotte » (1 ex.). En fait la limitation des désignations de navires à ce choix n'est peut-être pas très heureuse. Comme le roman se développe à partir de l'Angleterre et que les héros gagnent l'Espagne, la France, même Chypre et invitent à la cour, des rois et des princes de toute l'Europe, il est légitime qu'il y ait beaucoup de navigation. Mais les traversées sont toujours rapides (pas de tempête, ni de naufrage). L'auteur utilise au total cinq désignations de bateaux, *barge* (15 ex.), *nef* (14 ex.), *navire* (13 ex.), *vesseaulx* (5 ex.) et *bateau* (5 ex.). Le terme le plus rare et le plus précis est *bateau* (qui, vu du fr. moderne, nous paraîtrait le plus vague). Il désigne uniquement le *bateau (à pêcheurs)* (la « barque des pêcheurs », qui n'a pas non plus d'autre désignation), dans lequel Meliadice, fugitive, devenue servante d'une marchande, gagne l'Espagne 23, 277, 279, 291, 295 et 304. Ensuite c'est *navire* qui a les emplois les plus caractérisés. Toujours fém. sing., il désigne « la flotte » 21, 114, 366, 374 ; 34, 38, et aussi « un navire » mais toujours lorsqu'il est au port (par ex. ds le syntagme *navire toute preste*) 3, 15 ; 36, 32 ; 39, 3, 48, 51 ; 40, 12, 31, 33 ; 41, 38. *Nef, barge* et *vesseaulx* sont presque interchangeable pour désigner « des navires transportant hommes et/ou chevaux » avec cette nuance que *vesseaulx* est toujours au plur. ; *barge* et *nef* ont en outre le sens de « navire de commerce » (*barge* 21, 4 ; 27, 74 ; *nef* 27, 60, 75, 76, 78) ; seul *barge* désigne un « navire transportant du butin » 24, 383 ou bien un « navire spécialisé dans le transport des chevaux » 26, 8 ; 41, 52 ; — ajouter *baston de justice* 30, 280 « bâton à signer (« bénir ») terminé par une main de justice » et porté à la main par le roi lors du couronnement, l'autre main tenant le sceptre ; — à côté de *bers* relevé, noter l'emploi de *barseau* 35, 398 ; — *champ* supprimer *demeure* ; — *cheoir* plutôt « être ôté à qqn (un nom) » et ajouter 20, 367 ; — ajouter *chose (aucune —)* 15, 139 « quelqu'un » ; — *convenancer* en 27, 101 est réfl. ; — *convoier* ajouter *c. de ses yeulx* pour justifier la définition ; — *courre* méritait les crochets des formes reconstituées, je crois ; — ajouter *courroucé* 27, 31 « affligé » ; — *de* mettre *ce qu'estoit* entre parenthèses pour rendre compréhensible la définition ; — *desatourner* est réfléchi ; — ajouter *devaler bas en* 16, 255, 258

« descendre dans » (cf. *venir bas en* « id. » 17, 317) ; — ajouter *druger* (se réfl. 10, 219 var. « folâtrer ») ; — *ensuivre* lire *e. de* ; — *envis* ajouter au sens de « difficilement » 27, 490, qui empêche de comprendre *envis le comte* comme « en face du comte » comme je l'avais entrevu à première lecture et ajouter 34, 121 « à contre-cœur » ; — *esbatre* la définition supposerait un emploi transitif, en fait il n'en est rien puisque *quelque chose que* est une conjonction de subordination signifiant « quoique, malgré que » et *s'esbatre* a le sens de « plaisanter » ; — ajouter *estref* 4, 341 « étrier » ; — *faillir* non « pâlir » plutôt « manquer (en parlant de la couleur du visage) » ; — ajouter *deffier de feu et de sang* 4, 113 « déclarer une guerre totale » ; c'est la forme ancienne de *à feu et à sang* dont je vais donner ici les attestations que j'ai réunies : 1393 *faire guerre de sang et de feu* Jean d'Arras Melusine S 192 ; 1470 *defier a feu et a sanc* MystStLouis M 136b ; 1460 *exercer toutes manieres de guerre a feu et a sang* RBlondel Droiz H 385 ; 1460 *tant faire de dommages a feu, a sang et autrement* ibid. 417 ; 1485 *mectre (un peuple) a feu et a sang* JMacho Esope R 516 ; 1520 *mettre (une ville) a feu et a sang* PhVigneulles Journal M 163 ; — *foys* ajouter *leur fois* 30, 129 « à leur tour » ; — ajouter *heure (grant —)* 8, 381 ; 16, 232, etc. « heure avancée » (1^{re} att.) et en part. *il est grant heure de* 31, 40 « il est grand temps de » ; cf. les synonymes *grant matinee* 17, 316 ; 38, 389 « heure avancée » et *grant jour* 18, 364 ; 21, 450, etc. « id. » ; noter aussi ces autres expressions temporelles : *à heure* 28, 317 et 1394 « de bonne heure, tôt » ; *de haulte heure* 28, 875 ; 31, 57 « à une heure déjà avancée » (cf. *il fut haute matinee* 20, 612 ; 28, 2257 « la matinée était déjà bien avancée ») ; *de bonne heure* 31, 39 « à une heure convenable, pas trop tard avant le crépuscule » (cf. *a bonne heure* « au bon moment » MistViel Testament R 28164) ; relever enfin *en la bonne heure* 15, 194 « voilà qui est bien ! (un supérieur souligne ainsi la soumission à sa décision de ses deux cousins germains) » cf. *a la bonne heure* « c'est entendu (acquiescement d'un chevalier à un ordre donné par son seigneur) » FroissartChron K 14, 94 cf. *en la bonneure* EstGriseldis R 1486 ; noter aussi *en bonne heure se soit* 19, 339 « voilà qui est bien ! (pour remercier des écuyers d'avoir exécuté les ordres donnés) » ; — ajouter *jouerie* 38, 162 « plaisanterie » ; — ajouter *jours (en ces jeunes —)* 1, 32 « en sa jeunesse » ; — *maniere* ajouter par *si bonne maniere* 17, 385 « si prestement » ; — *meshuyt* pour la graphie *mesuit* citer 22, 124 par ex. ; — ajouter *mener (une dame)* 20, 319-324 « la faire danser » (1^{re} attest.) et avec double COD *mener une dame une dance* 28, 597 « lui faire danser une danse » ; — ajouter *mon* particule 28, 1986 « véritablement » ; — ajouter *estre mis mort de cent mille mors* 22, 176 cf. 1424 *mourir de mille morts* AChartier BelleDame P et 1492 *mourir de cent mille mors* FarcesTrepp D 8, 847 ; — ajouter *paine (a —)* 4, 385 « peu s'en faut, presque » ; — ajouter *pour + inf.* (après principale positive) 30, 99 « dussé-je + inf. » ; — ajouter *transy de joie* 4, 263, etc. (5 att.) et aussi *transporté de joye* 17, 15 (1 att.) ; — ajouter *virginellement* 23, 26 « en laissant vierge sa mère ». Parmi les proverbes ajouter : *Est il bien fol qui au monde se fie ne es biens qui y sont, car ce n'est que vent* (22, 119).

Quatre Sermons Joyeux, édition critique avec introduction, notes et glossaire par Jelle Koopmans, Droz (Textes Littéraires Français n° 327), Genève, 1984, 121 pages.

On se réjouit de voir l'intérêt se porter à la suite de la thèse de J. C. Aubailly (*Le monologue, le dialogue et la sottie. Essai sur quelques genres dramatiques de la fin du moyen âge et du début du XVI^e siècle*, 1976) sur le corpus des sermons joyeux dont il n'y a pas eu véritablement d'édition, malgré les travaux de Picot (Rom. 15-16-17) qui étaient à la fois un répertoire bibliographique et une présentation d'extraits. K. promet une étude du genre strictement délimité et une édition de la trentaine de pièces qui le représentent. La présente édition est une sorte d'apéritif.

Les quatre textes réunis (*Sermon joyeux de Saint Jambon et de Sainte Andouille* [JA], *Sermon joyeux des Frappe-culs* [FC], *Sermon d'un cardier de mouton* [CM] et *Sermon joyeux de Saint Velu* [V]) se laissent facilement classer dans le genre et permettent aussi d'en envisager une nouvelle approche.

Après une bonne présentation des mss. et éditions de chaque texte, vient leur examen. JA paraît être parisien et serait à dater des alentours de 1460 (1^{re} édition 1525) ; — FC est vraisemblablement rouennais et daterait de la fin du 15^e s. (1^{re} édition ca. 1510) ; — CM est aussi rouennais (l'emploi de *pyars* 120 confirme une origine normande) et appartiendrait au début du 16^e s. ; — V est peut-être parisien et sa date serait fin 15^e - début 16^e (1^{re} édition ca. 1520).

Chaque sermon est analysé pas à pas. Il y a là un travail sérieux mais trop d'hypothèses sont avancées comme des certitudes. Ainsi p. 30 l'équivalence Saint Jambon / amour anal devra être étayée ; on devra justifier l'interprétation de *maison* « sexe féminin » et de *tynete* = « chasse » donc « prison » ; — p. 31 en quoi une hypothèse reste-t-elle « trop concrète pour pouvoir être vérifiée » ? ; — p. 37 *virtuoses* ne convient pas. Bonne étude de la versification. Ajouter à la bibliographie : J. Lemaire, *A propos du monologue dramatique : Un sermon joyeux sur le mariage*, éd. commentée d'un sermon plaisant sur le mariage ds *Hommages à P. Delsemme* (s.d. sur le tiré à part, ca. 1983), 117-134.

Le texte est très satisfaisant : quelques notes : JA 120 la scansion *preü* (pour *preu* « profit ») ne me paraît pas possible ; — 135-136 note, le double sens de *devaler* est très improbable ; — 141 note, tant qu'à jouer sur les mots on préférera rapprocher *Provins* de *Pro* « beaucoup » *vins* « de vins » et de *provin* subst. masc. ; — 201 note, il y a certes évidemment une lecture érotique mais, je le regrette, pas de *fellation*, simplement *langue* signifie « clitoris » cf. K. Baldinger ds ZrP 100, 249 n. 33 ; — FC (2^e version) 28 note, après « métaphore obscène attestée ailleurs à propos de *parchemin velu* » on aimerait des références par ex. ATF II, 361 (ca. 1520) ; — 42 note, je ne comprends pas ; — 45 la note est trop

elliptique et je ne sais ce qui autorise à parler ici du feu Saint Antoine ; — CM 184 *vif* joue bien sûr du rapprochement avec *vit* ; — V 64 on lira plutôt *mocque* (« ce qui n'est pas une moquerie mais un prodige ! ») ; — 66 pas besoin de corriger (*ce fait mon* « il fait véritablement cela ») ; — 184 on peut garder *regardez lai* où *lai* = *le* pronom masculin (cf. par ex. RLiR 48, 249).

Le glossaire est sérieux, quelques remarques : *bachelitatis*, *batche* « culotte pour femme » est un fantôme cf. Rom. 21, 403 n. 2 ; — ajouter *bas v. fourrure* ; — *brassin* plutôt « ce qu'ils ont brassé » ; — *champions* plutôt « compétiteurs » ; — ajouter *couler JA 272* « avorter au moment de la floraison » (1611 ds FEW 2, 884a) ; — *desbée* me reste opaque ; — noter *avoir l'escalle au cul FC* (1^{re} version) 69 : est-ce une métaphore « sitôt qu'ils sont sortis de leur coquille comme les poussins qui viennent d'éclore » ? — ajouter *escorché* « décalloté (en parlant du vit) » ; — *hostiere* relever plutôt le mot dans le syntagme *pouvres gens de l'hostiere* « mendiants qui vont de porte en porte » (cf. *gueux de l'hostiere* dep. Rab ds FEW 4, 492b) ; — *mary* n'est pas « égarement » mais « utérus », ou plutôt lire *l'amary* « le mal de l'utérus » (cf. FEW 6, 1, 501b) ; — ajouter *myauleurs* « celui qui miaule » CM 66 et *preschoteurs* CM 65 « celui qui fait des prêches sans valeur » ; — *recorps* est *recort* « souvenir ; récit, rapport » ; — ajouter *saulce JA 215 et 218* « dose de sperme » cf. K. Baldinger ds ZrP 100, 305. Sauf erreur je n'ai jamais vu le mot *banquelets* « invités d'un banquet » (cité ici [115] ds un texte de 1752).

Nous ne saurions trop recommander à l'éditeur d'accentuer son effort vers l'élucidation du sens littéral. Il y a dans ses interprétations bien des hypothèses à étayer, ne serait-ce que, pour donner un exemple, ce *transie* « frigide » qui paraît séduisant mais devra être confirmé. Mais il est sûr que c'est en se collant avec les difficultés que l'on progresse.

Gilles ROQUES

James Woodrow HASSEL, Jr., *Middle French Proverbs, Sentences and Proverbial Phrases* (Subsidia Mediaevalia 12), Toronto (Pontifical Institute of Mediaeval Studies), 1982, 275 pages.

Je puis recommander l'usage de ce répertoire (que je n'avais pas encore quand j'ai parlé ici même (RLiR 48, 24) de *mettre la main à la pâte*, à compléter donc par la rubrique M 11 pour deux attestations du début 16^e s.). Le but était de réunir les expressions figurées ou proverbiales d'un certain nombre de textes bien choisis du moyen français depuis *Fauvel*, Jean de Condé ou Guillaume de Machaut jusqu'à Jean Lemaire de Belges ou Philippe de Vigneulles. Le travail ingrat de relevé a été soigneusement mené comme j'ai pu m'en rendre compte en confrontant cela à mes propres matériaux. La mise en ordre en articles à l'intérieur desquels on suit l'ordre chronologique des œuvres est très méthodique

(v. les C.R. de K. Baldinger ds ZrP 99, 416 et de J. Everett ds *Le Moyen Français* 11 (1982), 138-147).

Mais pour ces travaux on n'en est encore qu'à la phase préparatoire, d'ailleurs prometteuse. On attend encore une définition opérationnelle de ce genre de formules et surtout il faudra examiner de près le sens toujours changeant de ces expressions, suivies dans leur développement historique et littéraire. A cet égard le Dictionnaire annoncé par notre confrère G. Di Stefano, devrait nous faire accomplir un progrès décisif.

Gilles ROQUES

